

Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie

S O M M A I R E

- 1 **Le groupe Rexel et son actualité**
- 2 **Résultats financiers 2020**
- 3 **Ventes du 1^{er} trimestre 2021**
- 4 **Perspectives**
- 5 **Responsabilité d'entreprise**
- 6 **Gouvernement d'entreprise**
- 7 **Rémunération des dirigeants**
- 8 **Rapports des Commissaires aux comptes**
- 9 **Questions – réponses**
- 10 **Résolutions et vote**

A large, bold, blue number '1' is positioned on the left side of the slide. It has a slight shadow effect and is partially overlaid by a thick blue vertical bar on the far left edge of the page.

Le groupe Rexel et son actualité

Patrick Berard

REXEL

un monde d'énergie

Une équipe managériale expérimentée et renforcée afin de mettre en œuvre notre stratégie

COMITÉ EXÉCUTIF



Patrick Berard
Directeur Général

Fonctions Groupe



Laurent Delabarre
Directeur Financier
Groupe



Nathalie Wright
Directrice IT et
transformation
digitale Groupe



Guillaume Dubrule
Directeur des achats
et de la politique
fournisseurs Groupe



Luc Dallery
Directeur des ressources
humaines et de la
communication Groupe



Sébastien Thierry
Secrétaire Général et
Secrétaire du Conseil
d'administration

Fonctions opérationnelles



Thomas Moreau
Président Rexel
France



Jeff Baker
Directeur Général et
Vice-Président USA



Roger Little
Directeur Général
Canada



Pierre Benoît
Directeur Général UK /
Ireland - Benelux



Nathalie Wright
Directrice Générale
Pays Nordiques



2020 : Robustesse, agilité & résilience

▶ **Croissance des ventes meilleure qu'attendue au T4 2020**, démontrant notre agilité à capter les premiers signes de reprise grâce à un réseau d'agences intact et à l'excellence de notre offre digitale

▶ **Marge brute 2020 temporairement impactée par la baisse des rabais fournisseurs liée aux volumes**

▶ **Excellence dans la gestion des coûts dans un environnement de crise; nous abordons l'année 2021 avec une base d'Opex adaptée et un réseau d'agences préservé**

▶ **Free cash-flow robuste de 613,0 M€ en 2020, permettant d'afficher un endettement financier net de 1,3 Md€, le niveau le plus bas depuis l'introduction en Bourse de 2007**

▶ **Reprise de la politique de distribution du dividende avec une proposition de distribuer 0,46 € par action**

% PÉNÉTRATION DES VENTES DIGITALES 2020

20,8 %

+ 317 pb

NOMBRE D'AGENCES FIN 2020

1 906

stable vs. fin 2019

GESTION DES OPEX FIN 2020

- 6 % structurelle

Réduction de notre force de travail vs. fin 2019

Des indicateurs clés solides en 2020 dans un contexte de pandémie

VENTES À JOURS CONSTANTS

- 6,5 %

Ventes digitales en hausse
de **+ 11 %**

MARGE BRUTE

24,6 %

en baisse de 46 pb¹ vs. 2019
en raison de la baisse des rabais
fournisseurs

MARGE D'EBITA AJUSTÉ

4,2 %

en baisse de 78 pb¹ vs. 2019

FREE CASH FLOW AVANT
INTÉRÊTS & IMPÔTS

613,0 M€

vs. 2019 à 461,6 M€

PLUS BAS NIVEAU
D'ENDETTEMENT FINANCIER
NET DEPUIS L'IPO DE 2007

1 335 M€

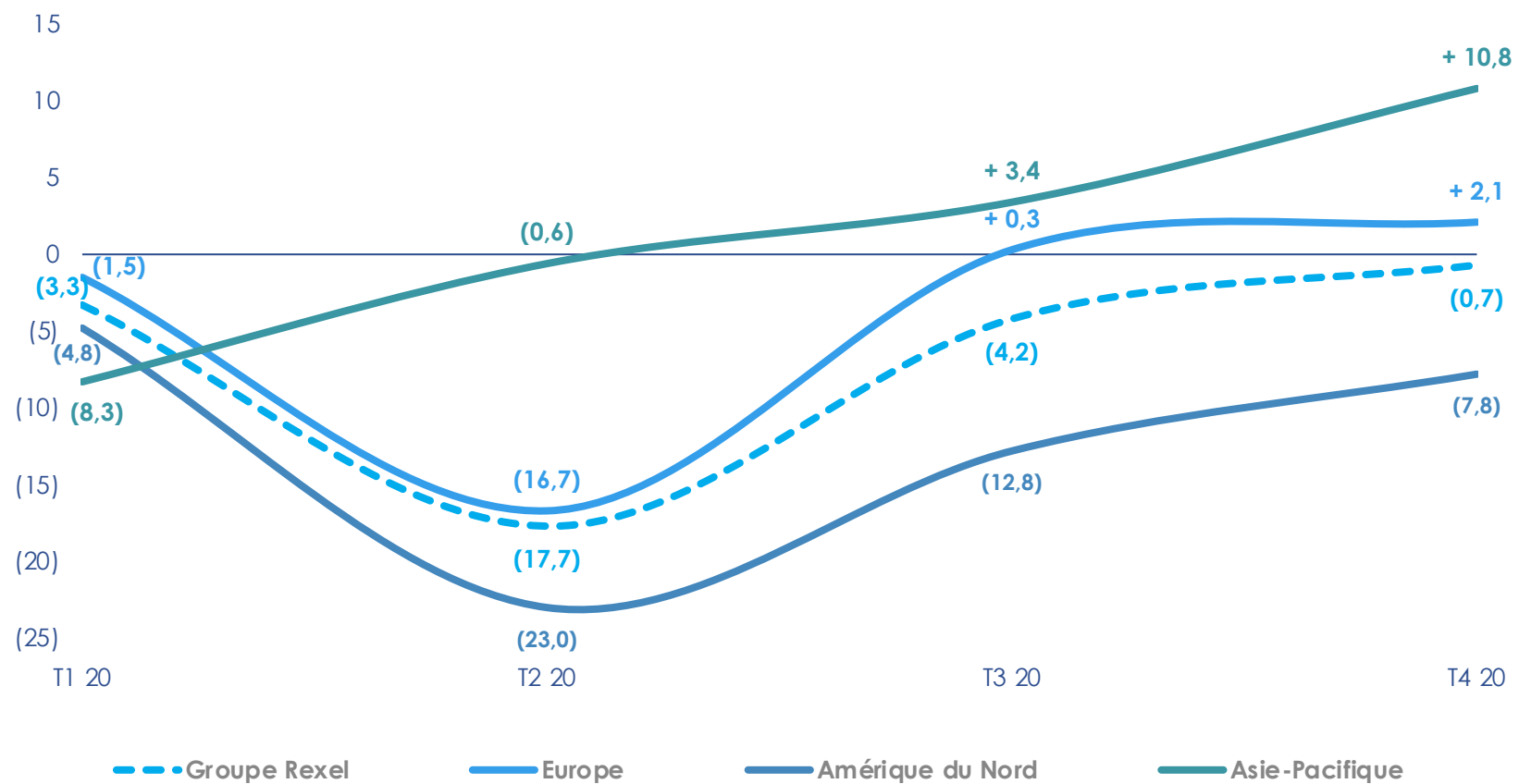
vs. 1 946 M€ en 2019

PLUS BAS RATIO
D'ENDETTEMENT
DEPUIS L'IPO DE 2007

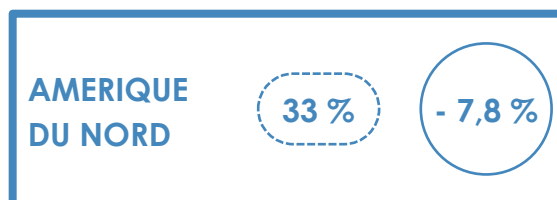
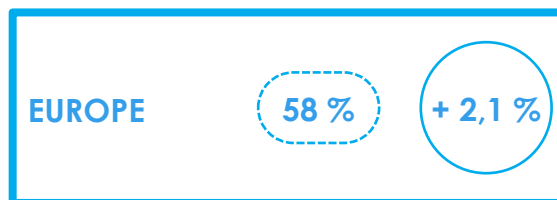
2,14x

vs. 2,47x à fin 2019

Signes de reprise au T4 2020 dans la majorité des régions



Croissance des ventes à nombre de jours constant



x % des ventes du Groupe

Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie



2

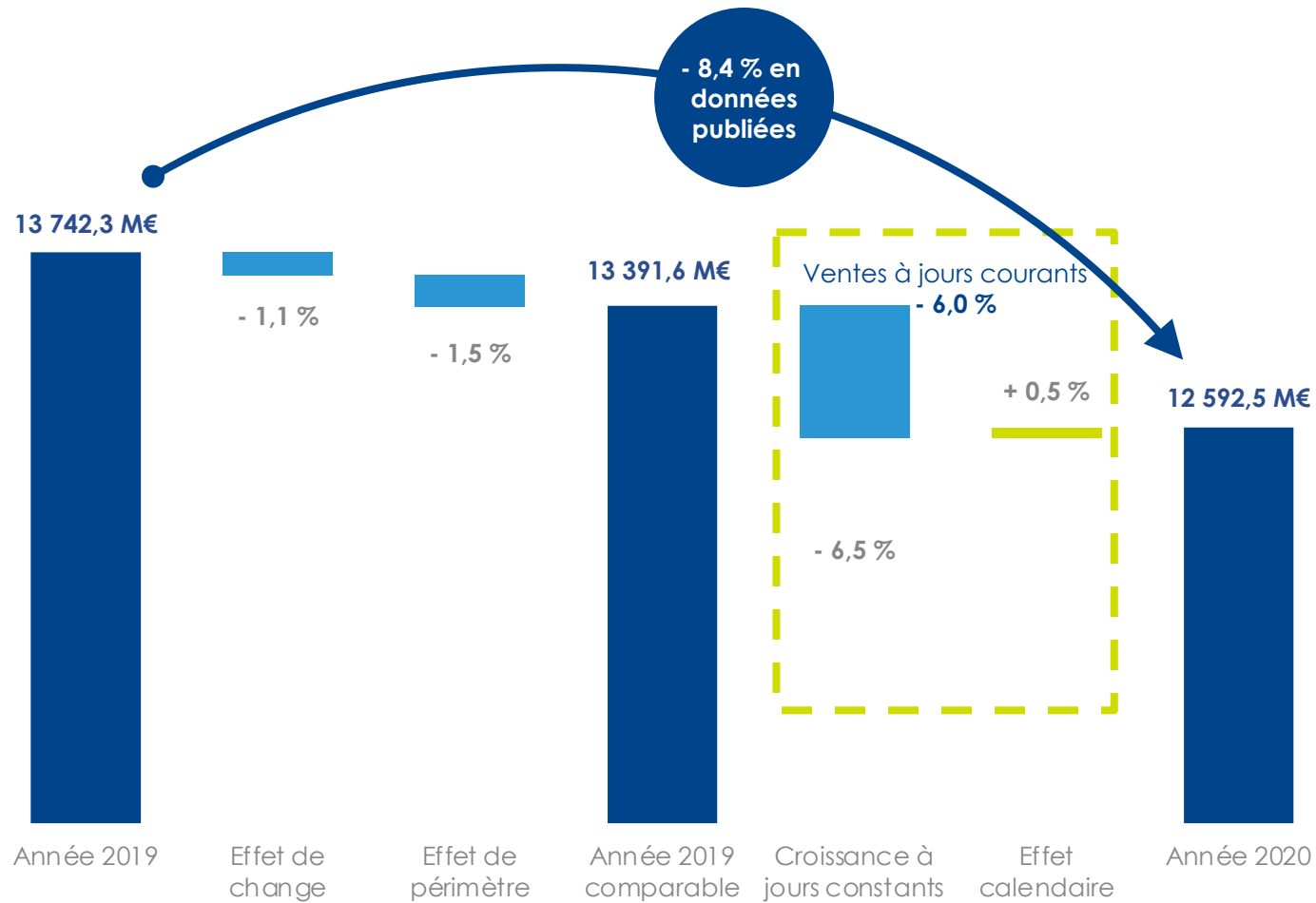
Résultats financiers 2020

Laurent Delabarre



un monde d'énergie

Ventes 2020 : en recul de 6,5 % à jours constants et de - 8,4 % en données publiées

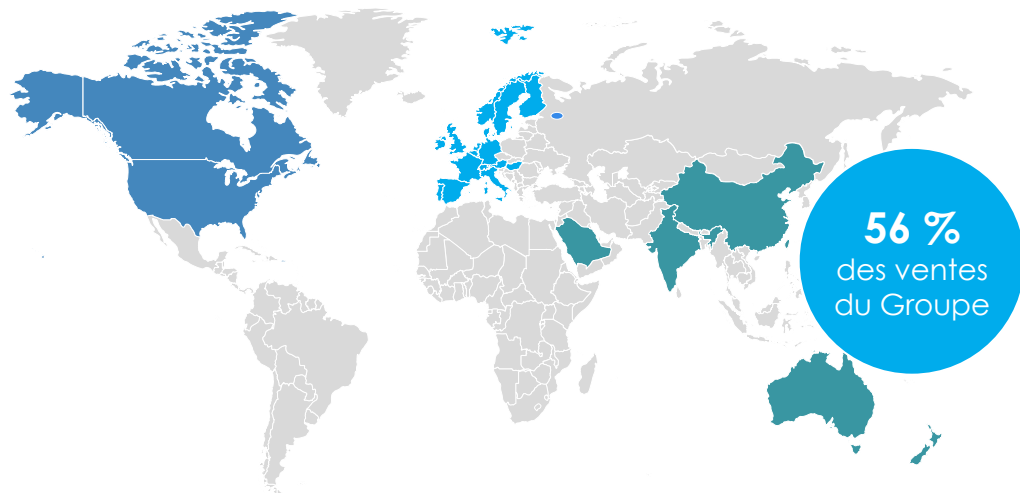


Impact positif du cuivre au T4 sur les ventes en données comparables et nombre de jours constant

Variation du prix des câbles à base de cuivre

2018	2019	T1 20	T2 20	T3 20	T4 20
+ 0,4 %	- 0,3 %	- 0,4 %	- 0,7 %	+ 0,5 %	+ 1,3 %
2020 : + 0,2 %					

Ventes 2020 : croissance en Asie-Pacifique et amélioration en Europe et Amérique du Nord



35 %
des ventes
du Groupe

56 %
des ventes
du Groupe

9 %
des ventes
du Groupe

AMÉRIQUE DU NORD

Chute des ventes de 12,3 % en 2020 avec une amélioration depuis le T2 2020 à - 23,0 %

- **USA** (78 % des ventes de la zone) : chute des ventes de **- 12,6 %**, fortement impactées par la propagation du virus avec une tendance très contrastée entre les régions du pays et le contexte électoral qui a conduit à un ralentissement dans le processus de validation des projets
- **Canada** (21 % des ventes de la zone) : **- 11,0 %**, amélioration progressive tirée notamment par la reprise des activités industrielles au second semestre

EUROPE

Baisse des ventes sur l'année de - 3,9 % après un plus bas à - 16,7 % au T2 20

- **France** (37 % des ventes de la zone) : **baisse de - 6,5 %**, ventes soutenues par le secteur résidentiel et par la résilience des activités sur le deuxième semestre
- **Scandinavie** (14 % des ventes de la zone) : **+ 3,5 %**, surperformance en 2020 des pays nordiques, notamment la Norvège et un impact moins important de la pandémie
- **Benelux** (11 % des ventes de la zone) : **+ 1,2 %**, très bonne performance soutenue par les produits liés aux énergies renouvelables

ASIE-PACIFIQUE

Progression des ventes de + 1,6 % sur l'année

- **Pacifique** (50 % des ventes de la zone) : **- 2,0 %**, impact limité de la pandémie en **Australie (0,4 %)**, soutenue notamment par l'activité de proximité, tandis que la **Nouvelle-Zélande (- 12,4 %)** a été plus fortement impactée
- **Asie** (50 % des ventes de la zone) : **+ 5,5 %**, la Chine a rebondi après sa chute au T1, principalement grâce aux investissements réalisés par le gouvernement dans les infrastructures et automatismes industriels

Marge d'EBITA ajusté à 4,2 % en 2020, en baisse de 78 pb comparé à 2019

En données comparables et ajustées (en M€)	2020	Variation
Ventes	12 592,5	- 6,0 %
Marge brute	3 092,7	- 7,7 %
% des ventes	24,6 %	- 46 pb
Frais adm. & commerciaux (incl. amortissements)	(2 566,3)	- 4,5 %
% des ventes	- 20,4 %	- 32 pb
EBITA ajusté	526,4	- 20,8 %
% des ventes	4,2 %	- 78 pb

- Baisse de la marge brute impactée temporairement par une baisse des rabais fournisseurs liée aux volumes

- Maîtrise des frais adm. & commerciaux démontrant une gestion agile de nos coûts, tirant profit des mesures temporaires proposées par les gouvernements et d'initiatives structurelles

Résultat net récurrent en baisse de 18,6 % en 2020

(M€)	2019	2020	Variation
EBITA ajusté (base comparable)	664,4	526,4	- 20,8 %
Effets de change/périmètre & autres	20,7		
EBITA ajusté	685,1	526,4	
Effet non-récurrent du cuivre & autre	(7,6)	10,6	
EBITA reporté	677,5	537,0	- 20,7 %
Amortissement des actifs incorporels	(14,3)	(10,5)	
Autres charges et produits	(176,8)	(529,9)	
Résultat opérationnel	486,4	(3,4)	
Charges financières nettes	(165,3)	(117,2)	
Résultat avant impôts	321,1	(120,6)	
Impôts sur le résultat	(117,3)	(140,7)	
Résultat net	203,8	(261,3)	
Résultat net récurrent	341,2	277,7	- 18,6 %

- Charge de dépréciation de goodwill de 486 M€
- Coûts de restructuration de 26,1 M€ vs. 32,6 M€ en 2019
- Ajustement de juste valeur des actifs destinés à être cédés en France & au Moyen-Orient 33 M€
- Gain de 13,7 M€ relatif à des cessions d'immobilisations corporelles (dont un centre logistique au Royaume-Uni)

- Charges financières avant éléments non récurrents de 79,2 M€ vs. 96,6 M€ en 2019
- Intérêts sur obligations locatives de 42,7 M€ en 2020 vs. 45,5 M€ en 2019
- Autres charges et éléments non récurrents pour 5 M€ en 2020 incluant le remboursement anticipé d'une obligation vs. (20,8) M€ en 2019
- Baisse de l'endettement brut et du taux d'intérêt moyen de 2,62 % en 2019 à 2,45 % en 2020

- Impôt sur le résultat de 112,3 M€, retraité d'une dépréciation d'impôts différés actifs pour 28,4 M€
- 29,5 M€ de reprise de provision en 2019

Free Cash Flow robuste en période de crise, confirmant la résilience de notre modèle

(M€)	2019	2020
EBITDA	959,1	820,9
Remboursement des obligations locatives	(220,7)	(215,0)
EBITDA après obligations locatives (EBITDAaL)	738,4	605,9
Coût de restructuration	(51,9)	(15,4)
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	(47,8)	50,8
Variation du besoin en fonds de roulement non opérationnel	(22,2)	71,7
Investissements opérationnels net	(116,5)	(76,6)
Autres produits et charges opérationnels	(38,4)	(23,4)
Free Cash Flow avant intérêts & impôts	461,6	613,0
Conversion du Free Cash Flow	62,5 %	101,2 %
Intérêts nets payés	(82,3)	(66,5)
Impôts sur le résultat payés	(118,2)	(88,5)
Free Cash Flow après intérêts & impôts	261,1	458,0
Investissements financiers nets	(2,6)	129,5
Dividendes	(133,0)	-
Effet de variation des taux de change	(26,4)	24,7
Autres	(30,3)	(1,2)
Variation de l'endettement net	68,8	611,0
Endettement financier net en fin de période	1 945,9	1 334,9
Endettement financier net / EBITDAaL	2,47x	2,14x

- Gestion active du besoin en fonds de roulement avec une baisse de 8 % en valeur des stocks et de 5 % des créances clients

- Niveau d'activité moindre impactant les impôts et les rabais fournisseurs à recevoir

- 112 M€ de dépenses brutes d'investissements vs. 125,5 M€ en 2019. Baisse des investissements nets principalement due à des cessions d'actifs (dont un centre logistique au Royaume Uni pour 16 M€ et divers actifs aux USA pour 10 M€)

- Moindre bénéfice imposable combiné à une baisse du taux d'impôt

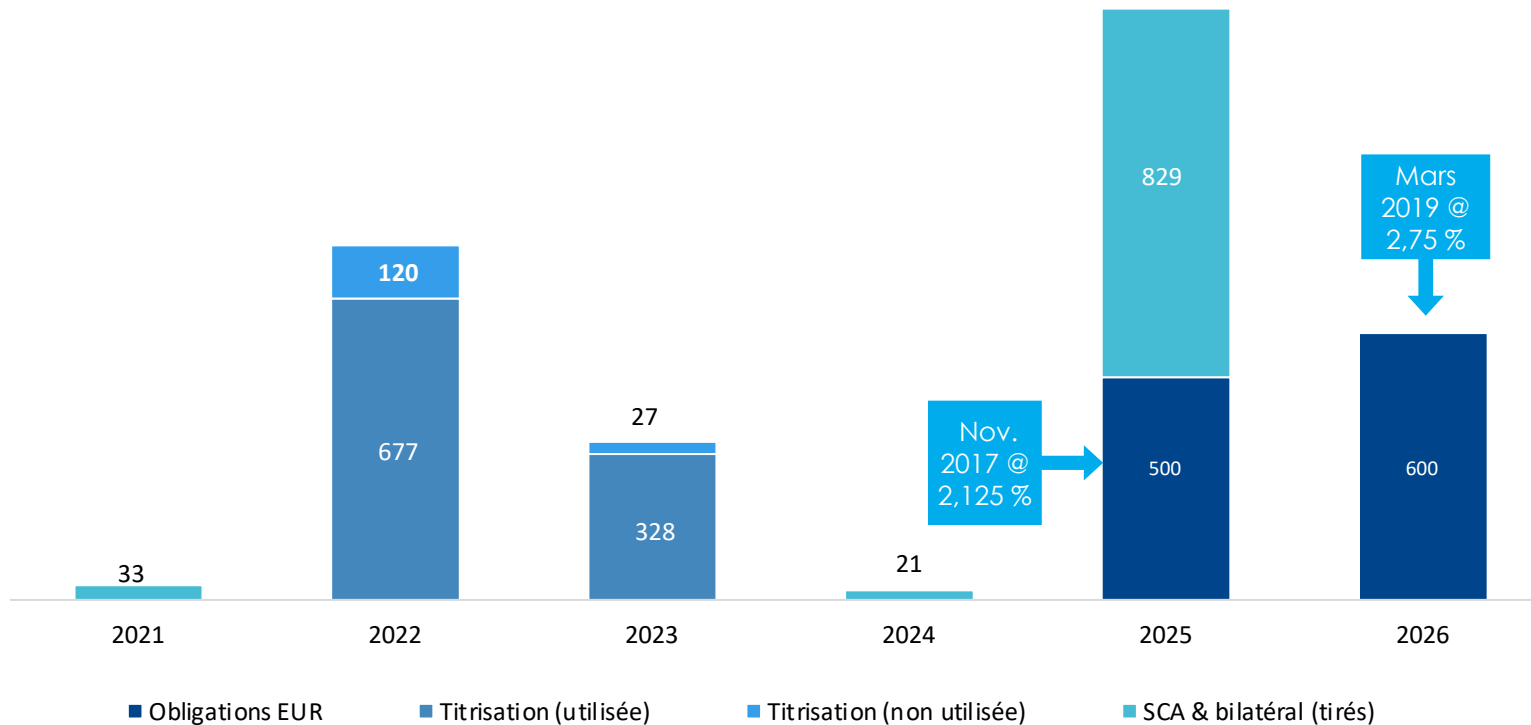
- Produits résultants des cessions de Gexpro Services et de l'activité export en Espagne, et augmentation de participations dans 2 filiales

- Plus faible niveau d'endettement financier net depuis 2007

- Amélioration du ratio d'endettement comparé à l'année dernière, plus bas niveau depuis l'IPO de 2007

Remboursement anticipé d'une obligation grâce à la forte génération de Free Cash Flow

Echéancier de la dette au 31 décembre 2020



c. 1,46 Md€

Liquidité au 31 décembre 2020

2,45 % (- 17 pb vs. 2019)

Taux d'intérêt effectif moyen de l'endettement brut en 2020

300 M€

Remboursement anticipé de l'obligation d'échéance 2024

300 M€

Extension de 3 ans d'un contrat de titrisation

Comptes sociaux impactés par des opérations de refinancement

En M€	2019	2020
Produits d'exploitation	1,9	2,4
Charges d'exploitation	(30,1)	(24,4)
Résultat d'exploitation	(28,2)	(22,0)
Résultat financier	(44,9)	(30,0)
Résultat courant	(73,1)	(52,0)
Résultat exceptionnel	0,5	(1,2)
Impôts sur les sociétés	58,1	46,4
Résultat net	(14,5)	(6,8)

- 2019 inclut 5,7 M€ de charges non récurrentes liées aux opérations de refinancement

- 2020 inclut 4,9 M€ de produits nets liés au remboursement obligatoire anticipé et 8,1 M€ de charges pour dépréciation de prêts long terme d'une activité en cours de cession
- 2019 inclut 16,9 M€ de charges liées aux remboursements obligatoires anticipés

Proposition d'une distribution d'un montant de 0,46 € par action, payable en numéraire

En ligne avec la politique de Rexel de distribuer au moins 40 % du résultat net récurrent

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dividende/Distribution par action (€)	0,40	0,40	0,42	0,44	-	0,46
Résultat net (M€)	15,7	134,3	104,9	152,3	203,8	(261,3)
Résultat net récurrent (M€)	269,4	250,3	291,2	328,1	341,2	277,7
Taux de distribution en % du résultat net récurrent	45 %	48 %	44 %	41 %	-	50 %

0,46 € par action
proposition de
distribution pour 2020

50 %
taux de distribution
en % du résultat net
récurrent

Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie

3

Ventes du 1^{er} trimestre 2021

Laurent Delabarre



un monde d'énergie

Bon début d'année soutenu par une forte croissance sous-jacente du marché, la robustesse de notre modèle et l'accélération de la reprise

Ventes de 3 331,2 M€, en hausse de 8,6 % dont:

- Contribution de + 2,9 % des câbles à base de cuivre
- Contribution de + 1,4 % de la Chine (+ 60,1 %)

Niveau d'activité supérieur à celui pre-Covid-19 avec une croissance des ventes à jours constants de + 5,4 % vs. T1 2019

Capacité à capter la reprise grâce à un réseau d'agences intact et à une forte augmentation des ventes digitales

Hausse des usages électriques et de la complexité des solutions installées compensant un faible niveau d'activité de certains marchés finaux, encore impactés par la pandémie

Environnement de prix favorable en raison de l'augmentation des cours des matières premières et de la rareté de composants / produits
Accélération de la hausse des prix attendue au cours des prochains trimestres

CROISSANCE DES VENTES
À JOURS CONSTANTS

+ 8,6 %

NOMBRE D'AGENCES

1 904

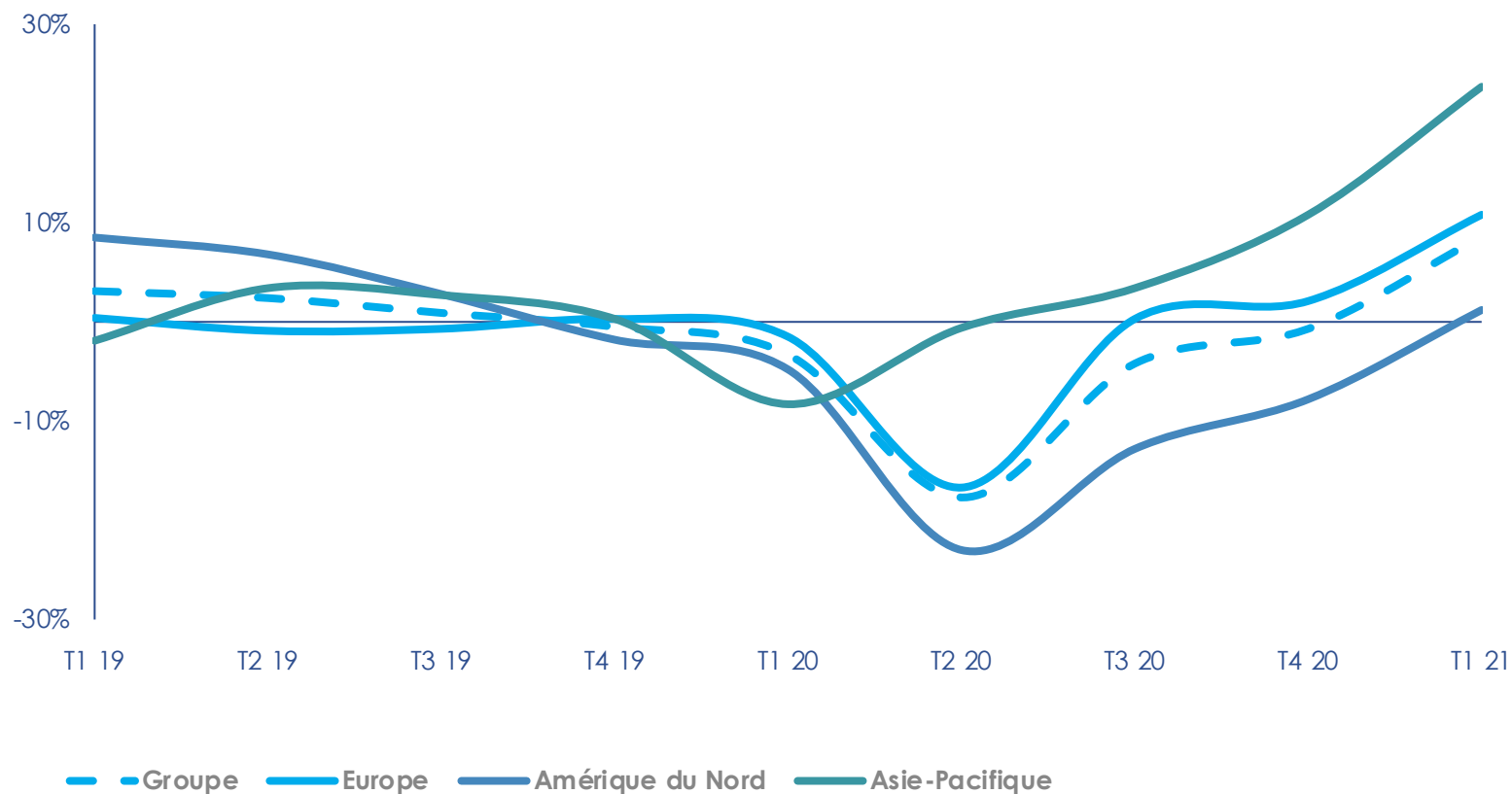
stable vs. fin 2020

VENTES DIGITALES

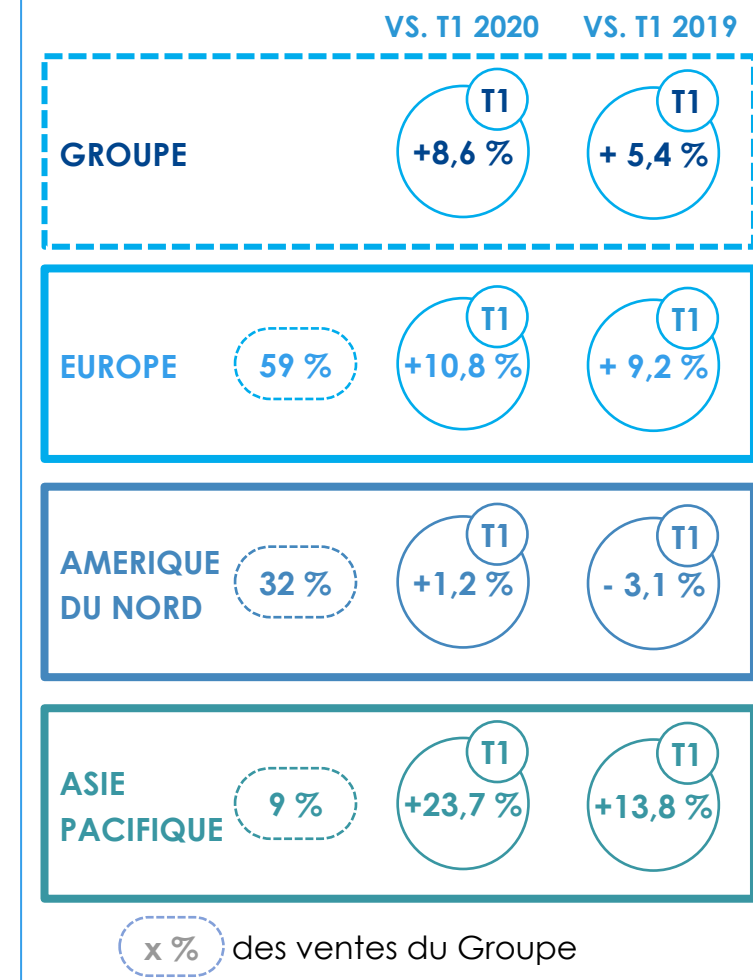
22,6 %

en hausse de 242 pb

Amélioration des ventes dans l'ensemble des géographies / Activité supérieur au niveau d'avant-crise



Croissance des ventes à jours constant



Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie



4

Perspectives

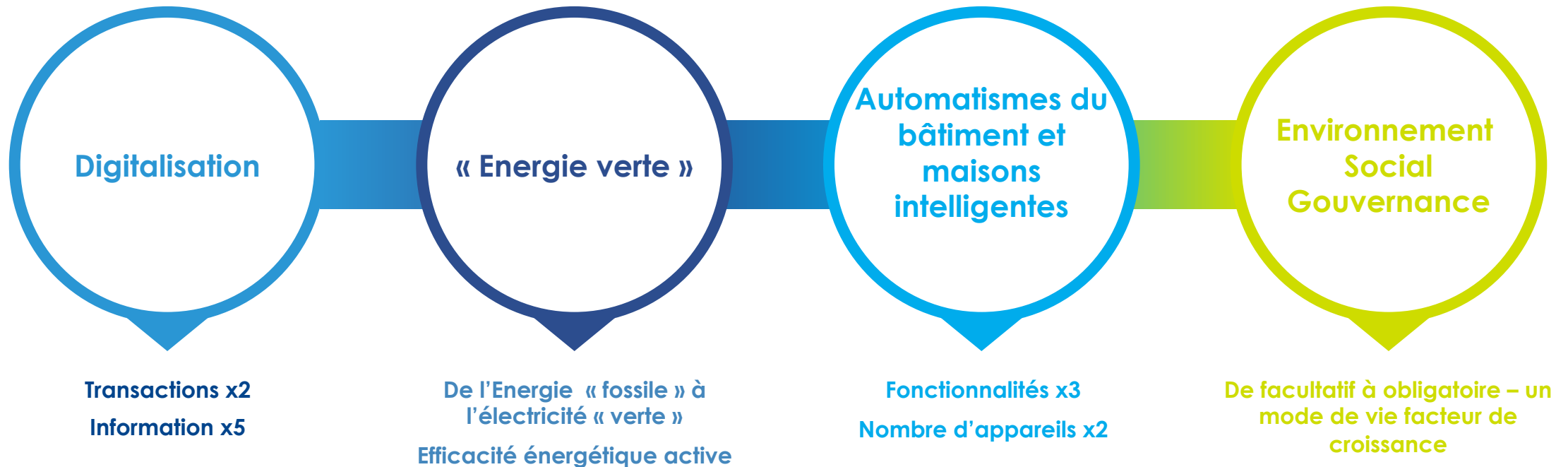
Patrick Berard



un monde d'énergie

La pandémie de Covid-19 a accéléré certaines tendances structurelles porteuses

De 2016 à 2021



La crise accélère la transition vers un nouveau modèle et ouvre de nouvelles perspectives

Un leader sur le marché prometteur de la distribution électrique



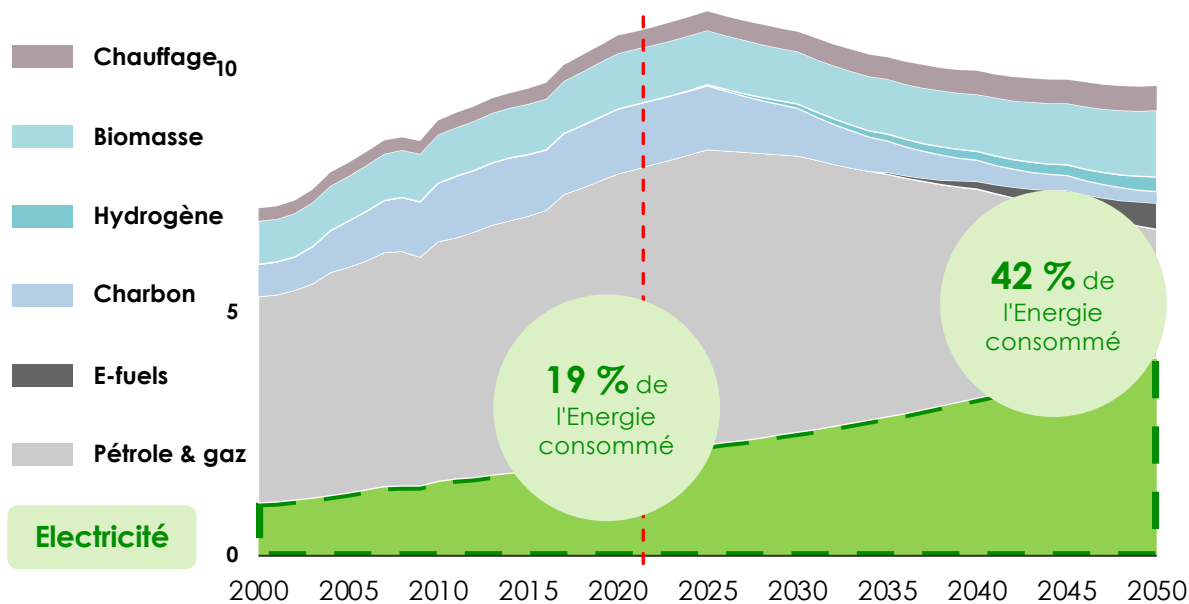
- 1 **Le marché de la distribution électrique en croissance structurelle est de plus en plus attractif**, stimulé par la demande **d'énergie verte** et **d'efficacité énergétique**, soutenu par les politiques publiques
- 2 Rexel **se repositionne** comme une société plus orientée **vers les services** et a prouvé sa capacité **à surperformer structurellement son marché**
- 3 Un avantage **concurrentiel unique grâce à une transformation digitale initiée en amont**, alors que le rôle des distributeurs est **renforcé** par l'économie numérique
- 4 **L'ESG désormais ancrée dans notre ADN**, facteur de différenciation essentiel et **catalyseur de croissance**, alors que nous investissons également dans de nouvelles compétences et de jeunes talents
- 5 **Un modèle renforcé : un profil financier robuste** qui favorise **une forte génération de Free Cash Flow** au cours du cycle

Distribution électrique : un marché d'environ 180 Md€¹, porté par la hausse des usages électrique et la transition énergétique

Augmentation continue de la consommation d'électricité jusqu'en 2050 d'environ + 2,5 % CAGR soutenue par l'accroissement continue des usages électriques...

... portée par les récentes transformations structurelles mises en place au sein des pays dans lesquels Rexel est présent

Consommation finale d'énergie par source dans le monde
Scénario 2°C des accords de Paris (Gtep)²



Hausse du nombre d'applications et solutions électriques

- EV et HVAC
- Data centers, datacom
- Bâtiment intelligent
- Sécurité et supervision



Migration à long-terme vers les Energies vertes

- Les sources d'énergie alternatives augmentent le besoin de nouvelles fonctionnalités (onduleurs, capteurs, solutions de délestage)



Plan de relance « Vert » en Europe ("Green deal") et plan de relance aux États-Unis qui vont contribuer à accélérer la croissance du marché à partir de 2021



1. Marché d'environ 350 Md€ dont 50 % est distribué
2. European Commission global energy and climate outlook 2020

Le digital est au cœur de notre activité quotidienne

LE DIGITAL COMME NOUVELLE FAÇON D'ACHETER

VENTES DIGITALES 2020 :

2,6 MDE

21 % DU CA 2020
VS. 13 % EN 2016

LE DIGITAL POUR AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE CLIENT

OUVERTURE DE COMPTE EN

3 MINUTES

LE DIGITAL POUR NUMÉRISER LES PROCESS ET RÉDUIRE LES TÂCHES SANS VALEUR AJOUTÉE

EMAIL TO EDI¹ DISPONIBLE DANS

8 PAYS

LE DIGITAL POUR PRENDRE DE MEILLEURES DÉCISIONS DANS UNE ENTREPRISE PILOTÉE PAR LA DONNÉE

1 500

ALERTES CHURN HEBDOMADAIRES

AVEC **88 %** DE PRÉCISION

LE DIGITAL, UN LEVIER POUR AMÉLIORER LA MARGE COMMERCIALE

TAUX DE PÉNÉTRATION DU MODULE D'IA D'ASSORTIMENT AGENCE

>90 %

DÉPLOIEMENT DANS 421 AGENCES

HAUSSE DES VENTES COMPTOIRS

+ 1,9 %

DANS LES AGENCES OÙ LE MODULE EST DÉPLOYÉ

LE DIGITAL POUR ENRICHIR LES RELATIONS FOURNISSEURS

PORTAIL FOURNISSEURS UTILISÉ PAR

25 %

DE NOS FOURNISSEURS CLÉS

LE DIGITAL POUR PERMETTRE AUX SALARIÉS D'ÊTRE PLUS EFFICACES

68 %

DE NOTRE FORCE DE VENTE UTILISE LE CRM

Une stratégie « verte » tout au long de la chaîne de valeur

Agir de manière responsable
dans nos opérations



Être une référence en terme de réduction des émissions de CO₂ de nos opérations:

- Flotte de véhicules hybride & électrique
- Réduction de notre consommation énergétique dans nos bâtiments
- Réduction de nos déchets non recyclables

Être un conseiller
pour nos clients



Faire la bonne proposition de valeur en
promouvant une offre verte

Aider nos clients à réduire leurs émissions de CO₂

Être un influenceur
dans nos partenariats



Collaborer avec nos fournisseurs pour créer
et promouvoir les labels verts via une
démarche d'engagement réciproque

c. 50 %¹
de produits et
solutions verts

Feuille de
route 2030 :

Réduction de - 35 % des émissions de CO₂ de nos opérations

(vs. 2016, périmètre 1 & 2)

Réduction de - 45 % des émissions de CO₂ liées à l'utilisation des produits vendus

(vs. 2016, périmètre 3)

1. Chiffres estimatifs à affiner dès publication de « EU Taxonomy regulation »

Développer notre capital humain

Investir dans nos ressources humaines



- **300 contrats d'apprentissage maintenus** en France et en Allemagne durant la crise du Covid
- **Tous les employés connectés** à Rexel Academy
- **50 « hauts potentiels »** au sein du programme de leadership du Groupe

Retenir les talents



- **Faible taux de rotation** des équipes de ventes aux Etats-Unis
- **Net People Score supérieur à 50 aux Etats-Unis** durant la crise du Covid
- **85 % des effectifs « fiers de travailler pour l'entreprise »**

Attirer des nouveaux profils diversifiés



- **150 spécialistes du digital contribuant à la diversité :**
 - **11 nationalités**
 - **Profils expérimentés et plus jeunes** (âge moyen de 39 ans vs. 44)
 - **Meilleur équilibre hommes/femmes** avec une représentation des femmes en ligne avec le marché

Rexel est sur une trajectoire de croissance rentable

Leviers d'amélioration de la profitabilité



Trois enseignements et deux convictions clés

qui sous-tendent nos ambitions

« Maintien d'un haut niveau de service durant la pandémie grâce notamment aux investissements en stocks et ouvertures d'agences aux Etats-Unis »

« Continuité des activités assurée grâce au fort leadership des équipes locales »

« Une approche plus centrée sur le client avec une organisation allégée »

« Une convergence sans précédent entre les besoins clients, l'offre fournisseur, les tendances sociétales et le positionnement de Rexel »

« Rexel a assemblé les différentes pièces du puzzle digital en une proposition de valeur personnalisée cohérente »

Perspectives 2021

Capitalisant sur nos efforts continus, nous anticipons pour 2021, à périmètre et taux de changes comparables* :

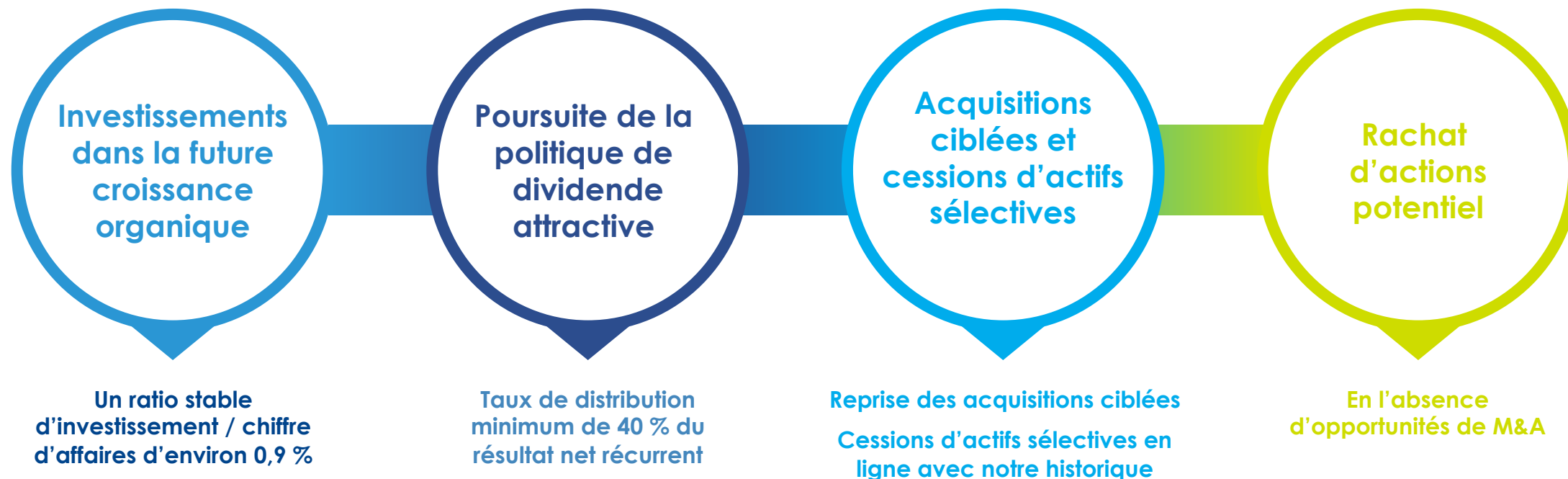
- Une croissance des ventes à données comparables et à nombre de jours constant comprise entre 5 % et 7 %
- Une marge d'EBITA ajusté¹ d'environ 5 %
- Une conversion du free cash-flow² de plus de 60 %

* En prenant pour hypothèse une amélioration de la situation sanitaire avec la mise à disposition du vaccin.

1. En excluant (i) l'amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions et (ii) l'effet non-récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre.
2. FCF avant intérêt et impôts / EBITDAaL

Des objectifs d'allocation du capital équilibrés pour 2021-2023

Conversion du FCF avant intérêt et impôts d'au moins 60 % à investir / restituer comme suit :



Ambition moyen-terme : ratio d'endettement d'environ 2,5x, afin de créer de la valeur en saisissant les opportunités de marché ou en augmentant le retour aux actionnaires

Nos ambitions à moyen-terme

Pour la période
2021-2023

Croissance du chiffre d'affaires:

- Surperformer le marché de 50 à 100 points de base

Amélioration de la profitabilité et de la génération de Free Cash Flow:

- Marge d'EBITA ajusté portée d'environ 5 % en 2021 à plus de 6 % à périmètre constant et à environ 6,5 % incluant d'éventuelles opérations de gestion de portefeuille.
- Amélioration de la génération de Free Cash Flow : conversion de l'EBITDAaL en FCF avant intérêt et impôts supérieure à 60 %

Allocation de capital équilibrée:

- Une politique de dividende d'au moins 40 % du résultat net récurrent
- Un ratio d'investissement / chiffre d'affaires d'environ 0,9 %

Optimisation du bilan:

- Ratio Endettement financier net/EBITDAaL¹ d'environ 2,5x pour créer de la valeur en saisissant les opportunités de marché ou en augmentant le retour aux actionnaires

Pour 2030, ambitions de réduire les émissions de CO₂

- Réduction de 35 % des émissions de CO₂ de nos opérations (vs. 2016, périmètre 1 et 2)
- Réduction de 45 % des émissions de CO₂ liées à l'utilisation des produits vendus (vs. 2016, périmètre 3)

1. Ratio endettement financier net / EBITDAaL calculé selon les termes du contrat de crédit Senior

Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie



5

Responsabilité d'entreprise

Patrick Berard

REXEL

un monde d'énergie

La santé et la sécurité des collaborateurs en action

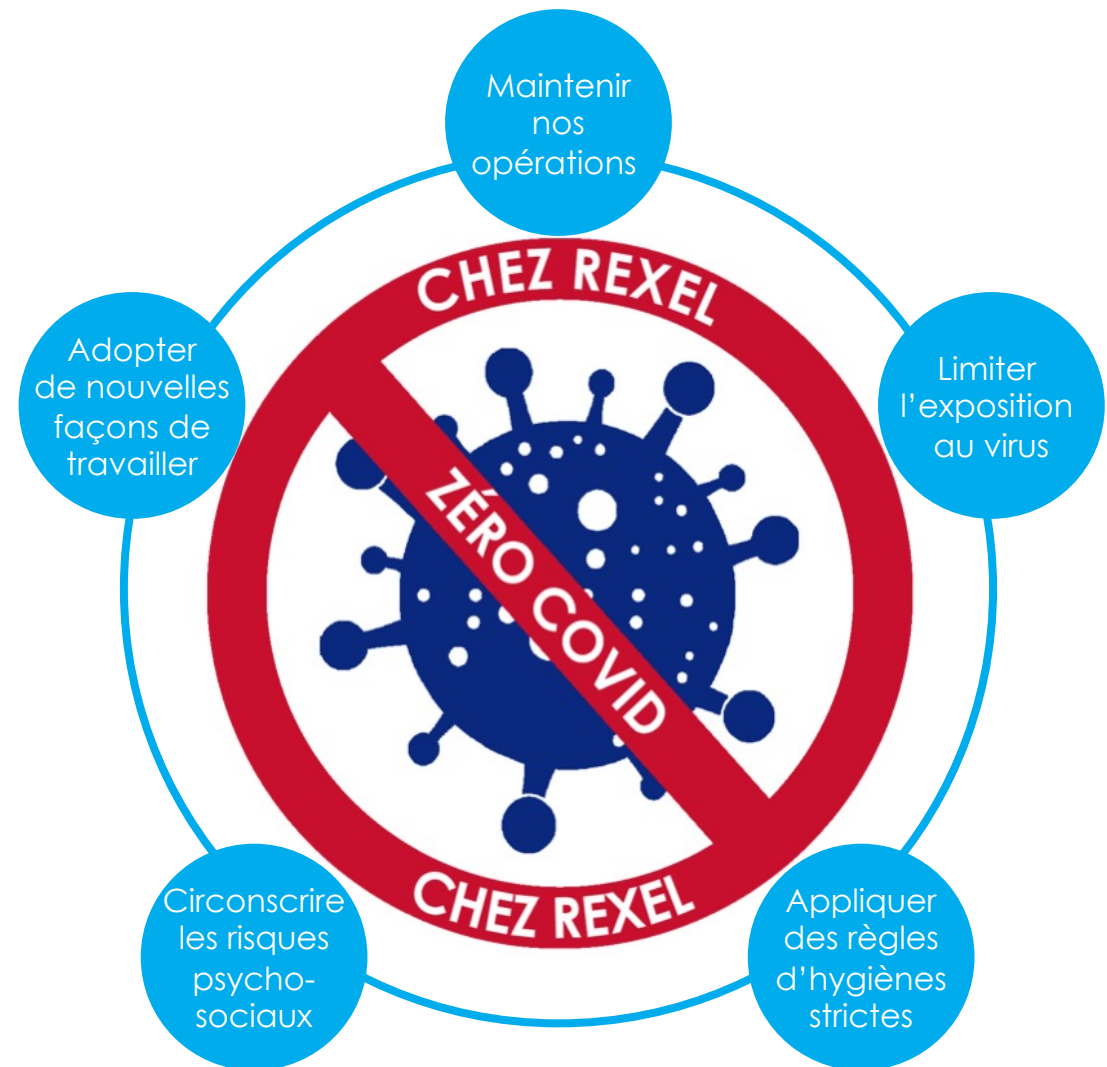
ZERO COVID CHEZ REXEL

2020 Focus sur la santé / sécurité

- Priorité donnée à la santé et la sécurité des collaborateurs
- Mesures internes adaptées à tous nos sites
- Suivi régulier des activités par le Groupe

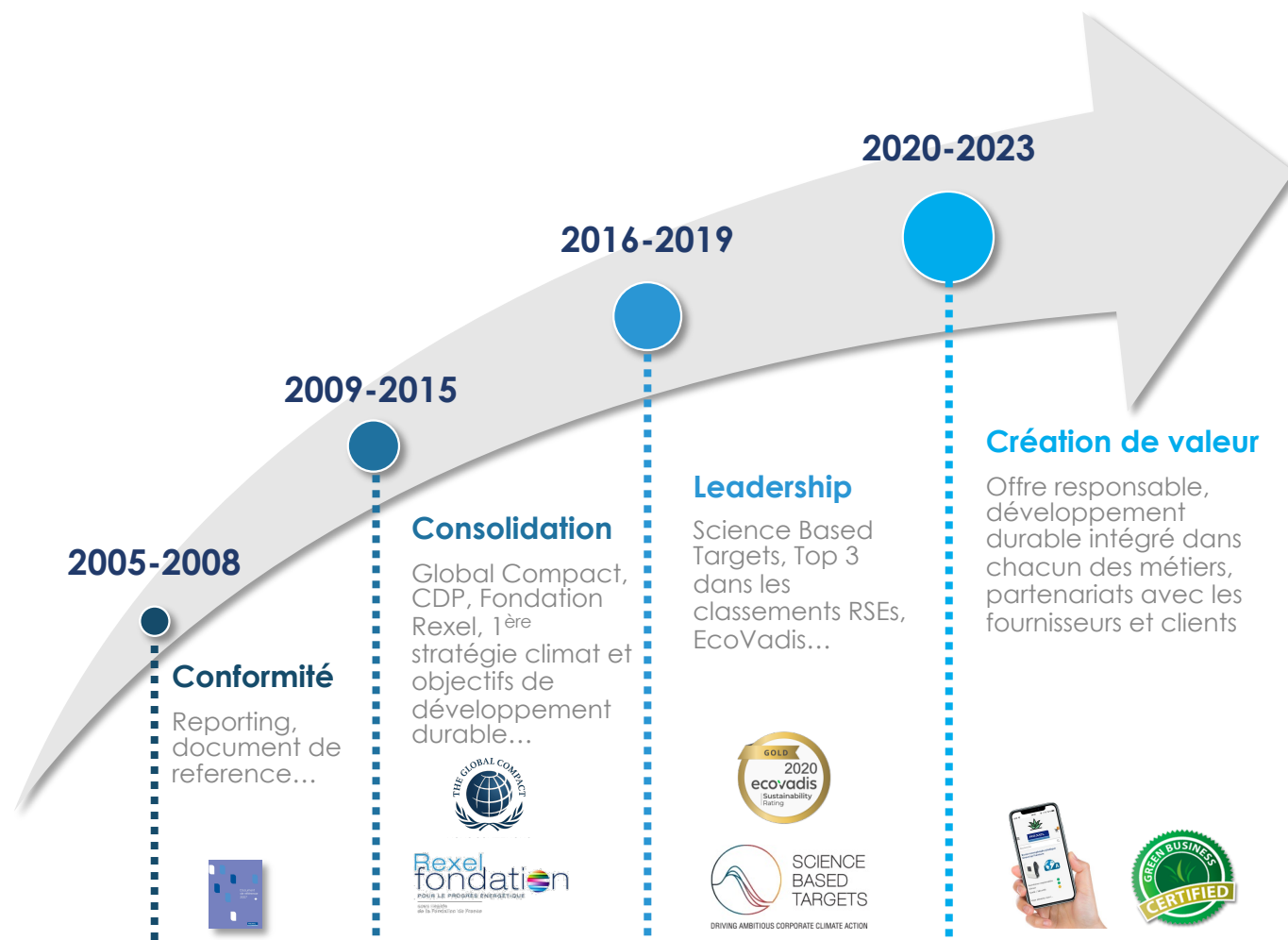
2021 Mise à jour de la politique santé / sécurité

- Intégration du risque pandémie et des risques psychosociaux.



La responsabilité d'entreprise au cœur de la stratégie du Groupe

UN CHEMIN DÉMARRÉ IL Y A DÉJÀ 15 ANS



Une performance reconnue

Rexel fait partie du « Top 100 des entreprises les plus durables au monde » (janv. 2021)

1 des distributeurs B2B **11** mondial, tous secteurs

Rexel noté A- dans l'évaluation CDP Climate Change

Des objectifs climat à 2030 ambitieux et alignés sur une trajectoire bien en-deçà de + 2° C (validés Science Based Targets) :

- 35 % d'émissions de CO₂ dans nos opérations (vs 2016, scopes 1 & 2)
- 45 % d'émissions de CO₂ liées à l'usage des produits vendus (vs 2016, scope 3)

La performance environnementale et sociale intégrée à la rémunération variable du Directeur Général

La responsabilité d'entreprise au cœur de la stratégie du Groupe

LES 4 PILIERS DE LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE DE REXEL



Agir avec éthique
et intégrité



- Placer l'éthique au cœur de l'activité du Groupe
- Déployer le programme de protection des données personnelles



Impliquer
et accompagner
les collaborateurs



- Attirer et fidéliser les talents et promouvoir l'égalité des chances
- Favoriser l'engagement et l'employabilité des collaborateurs
- Accélérer la diversité et l'inclusion



Améliorer
la performance
environnementale



- S'engager pour le climat
- Être exemplaire dans les opérations
- Favoriser une gestion durable des ressources



Promouvoir des
pratiques responsables
dans la chaîne de
valeur



- Développer des relations de confiance depuis les fournisseurs jusqu'aux clients
- Créer de la valeur pour les clients
- Favoriser le progrès énergétique

Une offre responsable pour une création de valeur durable

Engagement des
meilleurs partenaires

Évaluation de la **performance RSE des fournisseurs**
Déploiement de la **charte fournisseur responsable**



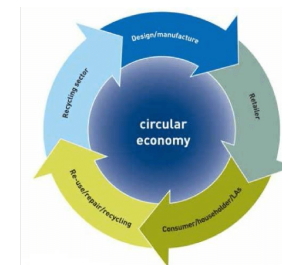
Offre responsable

Définition d'une **offre responsable** avec les clients
et les fournisseurs



Economie circulaire et
solidaire

Initiatives pilotes avec les acteurs les plus avancés
pour **intégrer l'économie circulaire et solidaire**
dans les solutions Rexel



La diversité et l'inclusion au cœur des résolutions de Rexel

UNE AMBITION FORTE ET STRUCTURANTE

Rexel est attentif à la non-discrimination et à la diversité notamment au sein des instances dirigeantes.

Pour Rexel, la diversité c'est :

- **Une conviction** : la mixité des équipes participe à l'atteinte d'une performance durable.
- **Une ambition** : garantir une évolution dynamique des carrières et l'épanouissement individuel.
- **Une culture de transformation** : axée notamment sur un management inclusif, accompagnant l'engagement des équipes, dans le respect des différences de chacun.



Rexel reconnu
Diversity Leader 2020

Rexel en seconde position de son secteur « commerce de gros » dans une étude conduite par le Financial Times et l'institut Statista sur la diversité et l'inclusion dans l'entreprise.

La solidarité au cœur de la transition énergétique

UN BÉNÉFICE SOCIÉTAL EN CROISSANCE CONTINUE DEPUIS LA CRÉATION DE LA FONDATION EN 2013

30

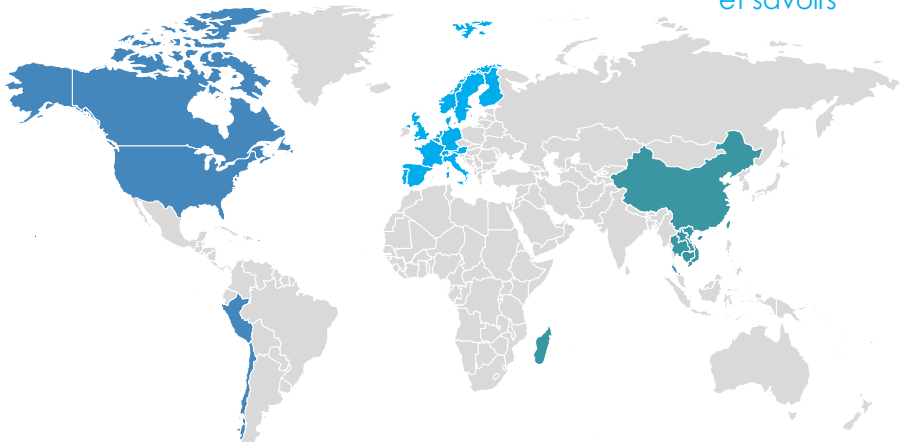
projets
solitaires

25

projets
d'innovation sociale

17

projets
connaissances
et savoirs



+ 75

Projets soutenus

+ 70

Partenaires engagés

+ 175 000

Personnes positivement
impactées

20

Pays

~1 M€

de dons effectués par le Groupe,
dont 0,5 M€ au titre de la Fondation
Rexel pour le progrès énergétique



Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie



Gouvernement d'entreprise

François Henrot

REXEL

un monde d'énergie

Direction générale à compter du 1^{er} septembre 2021 / transition jusqu'au 1^{er} mars 2022

NOMINATION DE GUILLAUME TEXIER AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE REXEL À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021



Guillaume Texier

- **Directeur Général** de Rexel à compter du 1^{er} sept. 2021
- Proposition de nomination en qualité **d'Administrateur** à compter du 1^{er} sept. 2021

- Expertise
 - à l'international
 - en matière managériale
 - en matière financière
 - dans le domaine de la stratégie et de la distribution
 - en matière de responsabilité sociale et environnementale

Éléments biographiques

- Directeur général adjoint de Saint-Gobain depuis 2019 – Régions France, Europe du Sud, Moyen-Orient et Afrique
- Directeur financier de Saint-Gobain de 2015 à 2018
- A rejoint Saint-Gobain en 2005 où il a occupé successivement diverses fonctions de management et de direction, en particulier à l'international
- Membre du Conseil d'administration de Veolia depuis 2016
- Diplômé de l'Ecole Polytechnique et du Corps des Mines.

Transition

- Accompagnement de Patrick Berard jusqu'au 1^{er} mars 2022

Gouvernement d'entreprise

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Ian **MEAKINS**

Président non exécutif
du Conseil
d'administration
Administrateur
indépendant



François **HENROT**

Vice-Président et
administrateur référent
indépendant



Agnès **TOURAINÉ**

Administrateur
indépendant
Présidente du Comité
des rémunérations



Herna **VERHAGEN**

Administrateur
indépendant
Présidente du Comité
des nominations



François **AUQUE**

Administrateur
indépendant
Président du Comité
d'audit et des risques



Brigitte
CANTALOUBE

Administrateur
indépendant



Marcus
ALEXANDERSON

Administrateur
non indépendant



Elen **PHILLIPS**

Administrateur
indépendant



Maria **RICHTER**

Administrateur
indépendant



Patrick **BERARD**

Administrateur
non indépendant
Directeur Général de Rexel



Toni **KILLEBREW**

Administrateur
représentant les salariés

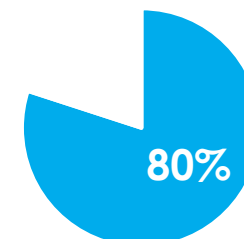


Julien **BONNEL**

Administrateur
représentant les salariés



**de femmes
administrateurs***



**d'administrateurs
indépendants***

*Hors administrateur représentant les salariés

Taux de présence moyen : 98 %



Gouvernement d'entreprise

TROIS COMITÉS EN SUPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'audit des risques



François AUQUE
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	7
Nombre de membres :	5
Taux de présence :	100 %
Taux d'indépendance :	100 %

Comité des nominations



Herna VERHAGEN
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	6
Nombre de membres :	5
Taux de présence :	100 %
Taux d'indépendance :	80 %

Comité des rémunérations



Agnès TOURAINE
Administrateur indépendant

Nombre de réunions :	7
Nombre de membres :	6
Taux de présence :	100 %
Taux d'indépendance :	80 %

Gouvernement d'entreprise

ÉVOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMPOSITION DES COMITÉS

Proposition de renouvellement (11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} résolutions) ou de nomination (26^{ème} résolution)



François Henrot (11^{ème} résolution)

Vice Président du Conseil d'administration et Administrateur référent depuis le 22 mai 2014, membre du Comité des rémunérations et du Comité des nominations

Expertise

- à l'international
- en matière managériale
- en matière financière
- dans le domaine de la stratégie et de la distribution



Marcus Alexanderson (12^{ème} résolution)

Administrateur non indépendant depuis le 15 mai 2017, membre du Comité des nominations et du Comité des rémunérations

Expertise

- à l'international
- en matière financière
- dans le domaine de la stratégie



Maria Richter (13^{ème} résolution)

Administrateur depuis le 22 mai 2014, membre du Comité d'audit et des risques et du Comité des rémunérations

Expertise

- à l'international
- en matière managériale
- en matière financière
- dans le domaine de la réglementation et de la responsabilité sociale et environnementale



Guillaume Texier (26^{ème} résolution)

Proposition de nomination en qualité d'Administrateur

Expertise

- à l'international
- en matière managériale
- en matière financière
- dans le domaine de la stratégie et de la distribution
- en matière de responsabilité sociale et environnementale

Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie

A large, bold, blue number '7' is positioned on the left side of the slide. It has a thick stroke and a slight shadow effect. A vertical blue bar is visible on the far left edge of the slide.

Rémunération des dirigeants

François Henrot

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour les exercices 2020 et 2021 est soumise au vote de l'Assemblée générale

Mandataires sociaux – Assemblée générale				
		Mandataires sociaux non-exécutifs	Mandataires sociaux exécutifs	
		Le Président du Conseil	Les administrateurs	Le Directeur Général
EX ANTE	5	Say on Pay ex ante pour le Président du Conseil d'administration	6 Say on Pay ex ante pour les administrateurs	7 25 Say on Pay ex ante pour le DG, PB Say on Pay ex ante pour le DG, GT
EX POST	9	Say on Pay ex post pour le Président du Conseil d'administration	N/A	10 Say on Pay ex post pour le DG, PB
Collectif EX POST		8 Say on Pay ex post pour les mandataires sociaux		

X # des résolutions soumises à votre approbation

Epidémie Covid-19
Réduction de la rémunération du Président du Conseil d'administration, des administrateurs et du Directeur Général de 20 % pendant six mois

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est déterminée par le Conseil d'administration

Politique de rémunération **définie par le Conseil d'administration**, sur la base des **recommandations du Comité des rémunérations**

Code de gouvernement d'entreprise : code AFEP-MEDEF

Prise en compte de **l'intérêt social de l'entreprise**, de sa pérennité, de sa stratégie commerciale ainsi que des conditions de rémunération et d'emploi des salariés du Groupe

La politique de rémunération vise à :

- Attirer et fidéliser des **mandataires sociaux non exécutifs**, chargés de développer une **relation de travail** avec les administrateurs et de défendre les **intérêts des actionnaires**
- Attirer, retenir et motiver les **dirigeants mandataires sociaux exécutifs** qui développent **la performance et la compétitivité** du Groupe

Positionnement de la rémunération fixe annuelle des mandataires sociaux à la **médiane du marché** de référence

Rémunération variable du Directeur Général plus dynamique et **soumise à des conditions de performance exigeantes**

Avis sur les éléments de rémunération, dus ou attribués au titre de 2020, à **Ian Meakins**, Président du Conseil d'administration

Say on Pay ex post

Ian Meakins ¹ – Président du Conseil d'administration	2020	2019
Rémunération due durant l'exercice fiscal (montant annuel en €)	450 000 ²	500 000
Rémunération totale	450 000 9	500 000
Ratio d'équité ³ – moyenne	10	12
Ratio d'équité – médiane	13	15

¹ Ian Meakins a été nommé président du Conseil d'administration de Rexel, le 1er octobre 2016

² Rémunération annuelle ramenée de 500 000 € à 450 000 € en raison d'une réduction de 20 % du 1^{er} avril 2020 au 30 septembre 2020 (pandémie de COVID-19)

³ Les directives de l'AFEP ont été suivies en termes de méthodologie

Avis sur la politique de rémunération 2021 du Président du CA, **Ian Meakins**

Say on Pay ex ante

	Montant annuel en €	2021 5
Rémunération monétaire¹		
Rémunération due pour l'exercice fiscal		300 000
Rémunération variable cible due pour l'exercice fiscal		N/A
Rémunération totale cible		300 000

¹ Rémunération annuelle ramenée de 500 000 € à 300 000 € à compter de 2021, en accord avec Ian Meakins et en raison d'un mandat complémentaire de Président non exécutif d'une société cotée

Avis sur la politique de rémunération 2021 applicable aux administrateurs

POLITIQUE 2021 IDENTIQUE À LA POLITIQUE 2020

Rémunération d'activité (jetons de présence) pour l'exercice 2021

- Montant fixe : **40 000 € par an** (au prorata du temps de présence, en cas d'année incomplète)
- Partie variable: **8 000 € par réunion du Comité**, avec un **plafond global de 40 000 € par an**
- Président des Comités : Comité d'audit et des risques **25 000 € par an** / Comité des nominations ou des rémunérations **15 000 € par an** (au prorata du temps de présence, en cas d'année incomplète)

Montants bruts maxima (K€)	Part Fixe	Part variable	Bonus pour présidence	Total montant brut
Administrateur référent	100	40	-	140
Président du Comité d'audit et des risques	40	40	25	105
Président du Comité des rémunérations	40	40	15	95
Président du Comité des nominations	40	40	15	95
Administrateurs	40	40	-	80

- Allocation voyage : un montant imposable de **2 500 €** est également dû par séjour, lorsqu'un voyage intercontinental entre le pays d'origine et la réunion du Conseil d'administration est requis

Retour sur l'année 2020

PRINCIPAUX RAPPELS

Rappel #1 :

- L'Assemblée générale du 25 juin 2020 a approuvé, pour Patrick Berard, l'augmentation de sa rémunération fixe de **650 000 € à 700 000 €** et l'augmentation de sa rémunération variable cible de **120 % à 130 %**.

Rappel #2 :

- Décision de Patrick Berard de s'associer aux efforts consentis par le Groupe et ses salariés en période de pandémie, en renonçant **pour 2020 à l'augmentation** de sa rémunération.

Rappel #3 :

- **Réduction de 20 % de la rémunération de Patrick Berard** du 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre.

Rappel #4 :

- Les objectifs annuels initialement publiés ont été suspendus. Dans ce contexte très particulier, le Conseil d'administration a décidé de substituer aux critères initialement retenus pour déterminer la rémunération variable de Patrick Berard, des critères permettant d'apprécier sa capacité, en collaboration avec le Groupe et l'ensemble de ses salariés, à répondre efficacement et rapidement aux conséquences de la pandémie.
 - Des **objectifs financiers pour 60 %** : la poursuite d'une gestion rigoureuse de la liquidité (25 %), la poursuite d'une gestion rigoureuse de l'endettement (25 %) et la croissance des ventes digitales
 - Des **objectifs individuels pour 40 %** : le plan de continuité et la reprise de l'activité (37,5 %), la revue de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (25 %) et les relations avec les fournisseurs stratégiques (37,5 %)

Avis sur les éléments de rémunération, dus ou attribués au titre de 2020, à **Patrick Berard**, Directeur Général

Say on Pay ex post

Patrick Berard ¹ – Directeur Général	2020	2019
Rémunération fixe	585 000	650 000
Rémunération variable		
Cible, en euros	702 000	780 000
En % de la rémunération fixe	120 %	120 %
Du ou attribué au titre de ² (paiement en N+1)	659 880	656 565
En % de la cible	94 %	84,2 %
Avantages en nature	6 362	6 362
Total de la rémunération court-terme, après renonciation à l'augmentation approuvée par l'AG et réduction de 20 % pendant de 2 trimestres	1 251 242	1 312 927
Attribution d'actions de performance (nombre maximal d'actions livrées à l'issue des 3 ans)	100 000	100 000
Evaluation des actions de performance attribuées³	841 000	859 000
Plan de retraite à prestations définies	Pas de paiement	Pas de paiement
Total de la rémunération	2 092 242	2 271 927
Ratio d'équité ⁴ – moyenne	44	44
Ratio d'équité – médiane	54	54

¹ Patrick Berard est Directeur Général de Rexel depuis le 1^{er} juillet 2016

² La performance financière et le versement de la rémunération variable sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires

³ La valorisation financière des actions de performance attribuées au Directeur Général est effectuée, sur la base de la valeur IFRS 2 à la date d'attribution (respectivement 8,59 € en 2019 et 8,41 € en 2020)

⁴ Les directives de l'AFEP ont été suivies en termes de méthodologie

Avis sur la politique de rémunération 2021- *ex ante* du Directeur Général, Patrick Berard

Say on Pay *ex ante*

	MONTANT ANNUEL	MONTANT PRORATISE FIN DE MANDAT AU 1 ^{er} SEPT.
Rémunération « numéraire »		
Rémunération fixe	700 000	467 000
Rémunération variable cible annuelle	910 000	607 000
Rémunération totale cible annuelle	1 610 000	1 074 000
<i>Rémunération cible annuelle (en % de rémunération fixe)</i>	130 %	130 %
<i>Rémunération variable annuelle maximale (en % de rémunération fixe)</i>	179 %	179 %

Rémunération fixe annuelle 2021

- Définie pour l'intégralité du mandat
- La rémunération de 700 000 € est en dessous de la médiane de marché (proche du Q1, en comparant Rexel à des entreprises comparables, en termes de chiffre d'affaires, ventes et de capitalisation boursière, sur la base des informations communiqués par un cabinet externe indépendant, Willis Towers Watson)
- Prorata de 8/12 pour une fin de mandat au 1^{er} septembre 2021

Les composantes de la politique de rémunération du Directeur Général, **Patrick Berard** pour 2021 (1/2)

Rémunération fixe annuelle 2021

- 700 000 €

Rémunération variable annuelle 2021 (court terme)

- Pourcentage de la rémunération fixe annuelle pour toute la durée du mandat : 130 %, soit 910 000 €
 - Conditions de **performance exigeantes**
 - Appréciation de la capacité de Patrick Berard, Directeur Général, à répondre efficacement et rapidement aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, au travers des critères suivants :
 - Critères financiers / quantitatifs (75 % de la rémunération variable cible) :
 - **Marge brute ajustée en volume (40 %)**
 - **EBITA ajusté en volume (40 %)**
 - **BFR opérationnel moyen (20 %)**
 - Paiement à 100 % à l'atteinte du budget 2021
 - Critères individuels / qualitatifs (25 % de la rémunération variable cible) :
 - **Transformation digitale (33,34 %)**
 - **Stabilité et développement d'une équipe dirigeante performante (33,33 %)**
 - **Responsabilité sociétale de l'entreprise (33,33 %)**

Les composantes de la politique de rémunération du Directeur Général, Patrick Berard pour 2021 (2/2)

Plans d'actions de performance (LTI)*

- Entièrement soumis à des conditions de performance exigeantes évaluées sur une période de 3 ans et à une condition de présence
- Obligation de détention d'au moins 20 % des actions acquises jusqu'à la fin du mandat
- Rémunérations sous conditions de performance (court terme et long terme) représentant environ 75 % de la rémunération totale annuelle

Aucune attribution en 2021 en raison de la cessation du mandat

Indemnités en cas de départ

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Plafond : 24 mois de la rémunération mensuelle de référence y.c. clause de non concurrence
- Dérogation : Patrick Berard ne bénéficie d'aucune indemnité en cas de départ au titre de son mandat social

Au départ à la retraite, perception d'une indemnité de mise à la retraite, en conformité avec la convention collective sur la base des années de service comme salarié, avant la nomination en qualité de Directeur Général

Indemnités de prise de fonction

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Plafond : deux tiers de deux années de rémunération globale du poste précédent

Retraite

- Plan d'allocation d'épargne annuel (article 82 du code Général des impôts)
- Dérogation : Patrick Berard n'est pas éligible à ce régime en raison de son éligibilité au régime de retraite professionnel (article 39).

Perception d'une rente au titre de l'article 39, au départ à la retraite

Rémunération exceptionnelle

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Plafond : 12 mois

Aucune rémunération exceptionnelle perçue au cours du mandat

* Deux limites : la valeur annuelle des actions de performance ne peut excéder 100 % de la rémunération fixe et variable cible annuelle et le nombre d'actions attribuées ne peut excéder 10 % du total des actions attribuées à tous les bénéficiaires

Avis sur la politique de rémunération 2021- *ex ante* du Directeur Général, Guillaume Texier

Say on Pay *ex ante*

	MONTANT ANNUEL	MONTANT PRORATISE FIN DE MANDAT AU 1 ^{er} SEPT.
Rémunération « numéraire »		
Rémunération fixe	800 000	267 000
Rémunération variable cible annuelle	960 000	320 000
Rémunération totale cible annuelle	1 760 000	587 000
<i>Rémunération cible annuelle (en % de rémunération fixe)</i>	120 %	120 %
<i>Rémunération variable annuelle maximale (en % de rémunération fixe)</i>	162 %	162 %

Rémunération fixe annuelle 2021

- Définie pour l'intégralité du mandat
- Prorata de 4/12 pour un début de mandat au 1^{er} septembre 2021

Les composantes de la politique de rémunération du Directeur Général, **Guillaume Texier** pour 2021 (1/2)

Rémunération fixe annuelle 2021

- 800 000 €

Rémunération variable annuelle 2021 (court terme)

- Pourcentage de la rémunération fixe annuelle pour toute la durée du mandat : 120 %, soit 960 000 €
 - Conditions de **performance exigeantes**
 - Appréciation de la performance de Guillaume Texier, Directeur Général, au travers des critères suivants :
 - Critères financiers / quantitatifs (70 % de la rémunération variable cible) :
 - **Marge brute ajustée en volume (40 %)**
 - **EBITA ajusté en volume (40 %)**
 - **BFR opérationnel moyen (20 %)**
 - Paiement à 100 % à l'atteinte du budget 2021
 - Critères individuels / qualitatifs (30 % de la rémunération variable cible) :
 - **Stabilité et développement d'une équipe dirigeante performante (33,34 %)**
 - **Mise à jour du plan moyen terme (33,33 %)**
 - **Production d'un rapport au titre des 100 premiers jours (33,33 %)**

Les composantes de la politique de rémunération du Directeur Général, **Guillaume Texier** pour 2021 (2/2)

Plans d'actions de performance (LTI)*

- Entièrement soumis à des conditions de performance exigeantes évaluées sur une période de 3 ans et à une condition de présence
- Obligation de détention d'au moins 20% des actions acquises jusqu'à la fin du mandat
- Rémunérations sous conditions de performance (court terme et long terme) représentant environ 75 % de la rémunération totale annuelle

**Eligibilité en 2021 à une attribution d'actions.
Dans les limites ci-dessous proratisées au
temps de présence**

Indemnités en cas de départ

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Plafond : 18 mois de la rémunération mensuelle de référence

Indemnités de prise de fonction

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Plafond : deux tiers de deux années de rémunération globale du poste précédent

Versement d'une indemnité de prise de fonction de 800 000 € en compensation de la perte de plans de LTI en cours d'acquisition chez l'employeur actuel

Retraite

- Plan d'allocation d'épargne annuel (article 82 du code Général des impôts)

Le Directeur Général ne bénéficie pas du régime de l'article 82. Son éligibilité à un dispositif de retraite supplémentaire, de cette nature ou d'une autre, sera étudiée au cours de son mandat et donnera lieu le cas échéant à une actualisation de la politique de rémunération

Rémunération exceptionnelle

- Conditions d'octroi strictes, en conformité avec le code AFEP-MEDEF
- Plafond : 12 mois

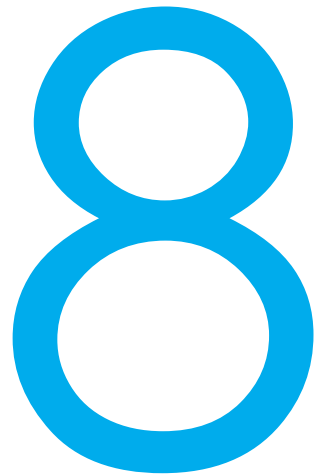
* Deux limites : la valeur annuelle des actions de performance ne peut excéder 100 % de la rémunération fixe et variable cible annuelle et le nombre d'actions attribuées ne peut excéder 10 % du total des actions attribuées à tous les bénéficiaires

Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie

A large, stylized blue number '8' is positioned on the left side of the slide. It is composed of two thick, circular loops stacked vertically. A thin blue horizontal line is located directly beneath the bottom loop of the '8'.

8

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels (1/2)

Certification des comptes sans réserve

- **Objectifs de notre mission**, obtenir l'assurance raisonnable :
 - que les comptes ne comportent pas d'anomalie significative,
 - qu'ils sont conformes aux principes comptables applicables, réguliers et sincères,
 - et qu'ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice, de la situation financière et du patrimoine en fin d'exercice.
- **Principes comptables applicables**
 - Comptes consolidés du Groupe : référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.
 - Comptes annuels de Rexel S.A. : règles et principes comptables français.
- **Vérifications spécifiques**
 - Rapport de gestion : pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes.
 - Déclaration consolidée de performance extra-financière : nous attestons que cette déclaration figure dans le rapport de gestion ; cette déclaration a fait l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.
 - Informations fournies en matière de rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux et les engagements consentis en leur faveur : nous attestons de leur exactitude et de leur sincérité.

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels (2/2)

Les points-clés de l'audit

- La préparation et l'audit des comptes de cet exercice ont été marqués par les conditions particulières imposées par la crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19.
- **Éléments, parmi ceux communiqués au Comité d'audit et des risques**, qui ont nécessité une attention particulière au cours de notre audit et que nous avons jugés les plus importants, dans ce contexte complexe et évolutif :
 - **Comptes consolidés :**
 - l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie,
 - les rabais fournisseurs.
 - **Comptes annuels :**
 - l'évaluation des titres de participation.
- La description des risques et les réponses que nous y avons apportées figurent en détail dans nos rapports.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Conventions autorisées au cours de l'exercice, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

- Aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale

Rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Rapport de l'un des commissaires aux comptes désigné organisme tiers indépendant (OTI)

- **Objectifs de notre mission**, obtenir une assurance modérée sur :
 - la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce,
 - la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions relatifs aux principaux risques.
- **Pas d'anomalie significative relevée de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière soit conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, soient présentées de manière sincère conformément au Référentiel.**

Rapports spéciaux sur les résolutions soumises à votre Assemblée générale extraordinaire (1/2)

Rapport sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées, dans la limite de 10 % du capital social et pour une période de 18 mois (15^{ème} résolution)

- **Pas d'observation** à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} résolutions) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation** sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital au titre des 17^{ème} et 18^{ème} résolutions
- **Pas d'avis** sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission des 16^{ème} et 20^{ème} résolutions
- **Pas d'avis** sur les conditions définitives des émissions et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription des 17^{ème} et 18^{ème} résolutions (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)

Rapports spéciaux sur les résolutions soumises à votre Assemblée générale extraordinaire (2/2)

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et / ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (21^{ème} résolution) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre**
- **Pas d'avis sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription** (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et / ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit de certaines catégories de bénéficiaires (22^{ème} résolution) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre**
- **Pas d'avis sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription** (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)

Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie



9

Questions-réponses

Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie

10

Vote des
résolutions
Sébastien Thierry



un monde d'énergie

1^{ère} Résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020

— Perte de 6 783 866,15 euros

249 263 774



Pour
> 99,99 %

6 455

Contre
< 0,01 %

648 040

Abstention

-

Adoptée

2^{ème} résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020

— Perte de 261,3 millions d'euros

249 263 714



Pour
> 99,99 %

6 515

Contre
< 0,01 %

648 040

Abstention

-

Adoptée

3^{ème} résolution

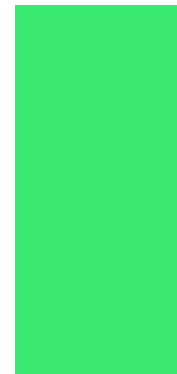
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Résultat de l'exercice	(6 783 866,15) euros
Report à nouveau antérieur	14 542 953,82 euro
Total	(21 326 819,97) euros
Affectation :	
Apurement par prélèvement sur le compte prime d'émission	(21 326 819,97) euros

Distribution d'un montant de 0,46 euro par action prélevé sur le poste prime d'émission

Distribution proposée	139 507 247,04 euros
Prélevée sur le poste prime d'émission	139 507 247,04 euros

247 765 673



Pour
99,15 %

2 126 889

Contre
0,85 %

25 707

Abstention

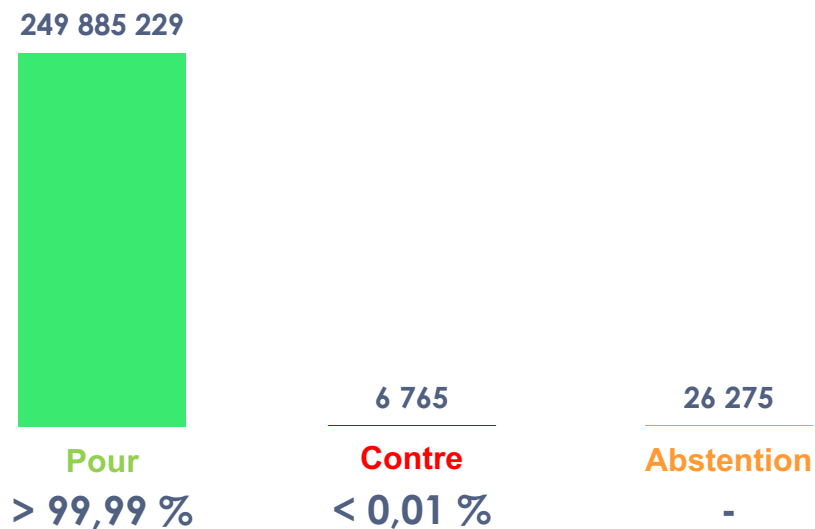
-

Adoptée

4^{ème} résolution

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

- Aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020



Adoptée

5^{ème} résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2021, visée à l'article L.22-10-8 du Code de commerce

- Politique de rémunération 2021 du Président du Conseil d'administration (paragraphe 3.2.1.3 du document d'enregistrement universel 2020 tel qu'amendé)

249 717 347



Pour

99,93 %

171 754

Contre

0,07 %

29 168

Abstention

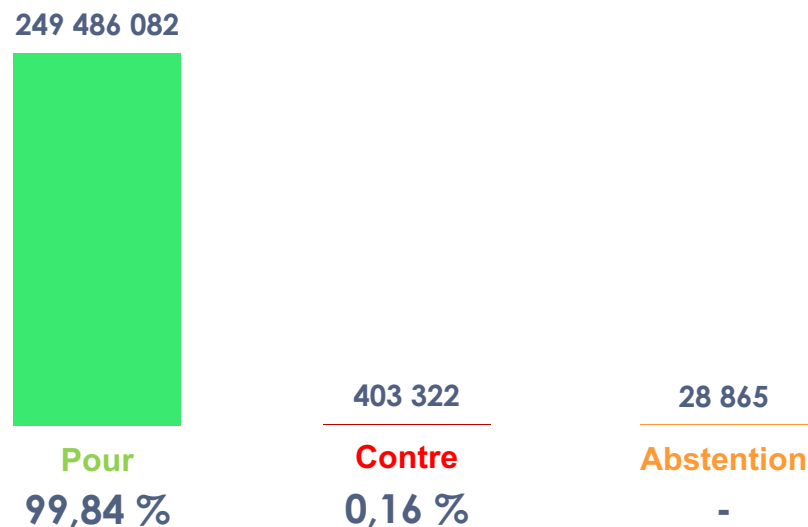
-

Adoptée

6^{ème} résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable aux administrateurs pour l'exercice 2021, visée à l'article L.22-10-8 du Code de commerce

- Politique de rémunération applicable aux administrateurs à raison de leur mandat pour l'exercice 2021 (paragraphe 3.2.1.2 du document d'enregistrement universel 2020 tel qu'amendé)



Adoptée

7ème résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général pour l'exercice 2021, jusqu'au terme du mandat de Patrick Berard en qualité de Directeur Général, visée à l'article L.22-10-8 du Code de commerce

- Politique de rémunération applicable au Directeur Général, Patrick Berard, à raison de son mandat pour l'exercice 2021 (paragraphe 3.2.1.4.1 du document d'enregistrement universel 2020 tel qu'amendé)

244 678 458



Pour

97,91 %

5 210 823

Contre

2,09 %

28 988

Abstention

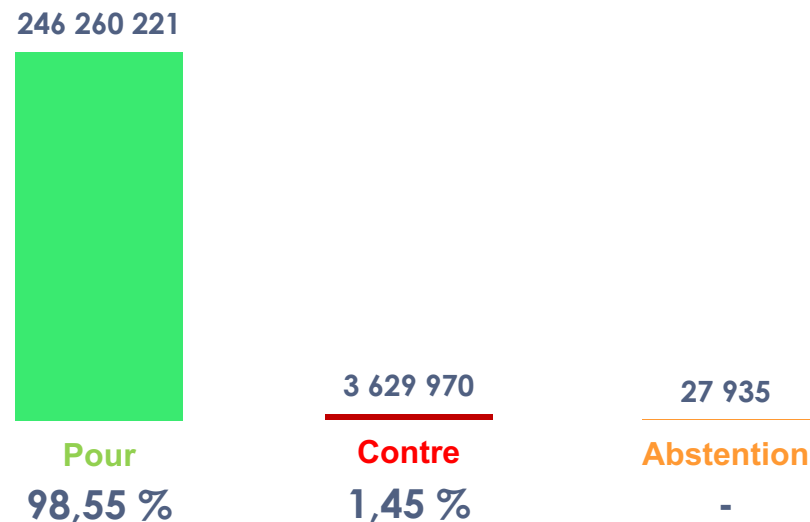
-

Adoptée

8^{ème} résolution

Approbation des informations visées à l'article L.22-10-9, I du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020

- Approbation des informations mentionnées à la section 3.2.2 du document d'enregistrement universel 2020 tel qu'amendé « Rémunérations des mandataires sociaux pour l'exercice 2020 »



Adoptée

9^{ème} résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2020 à Ian Meakins, Président du Conseil d'administration

- Ian Meakins : approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2020 mentionnée à la section 3.2.2.2 du document d'enregistrement universel 2020 tel qu'amendé « Rémunérations et autres avantages versés ou attribués au Président du Conseil d'administration, Ian Meakins »

248 090 181



Pour

99,28 %

1 799 717

Contre

0,72 %

28 371

Abstention

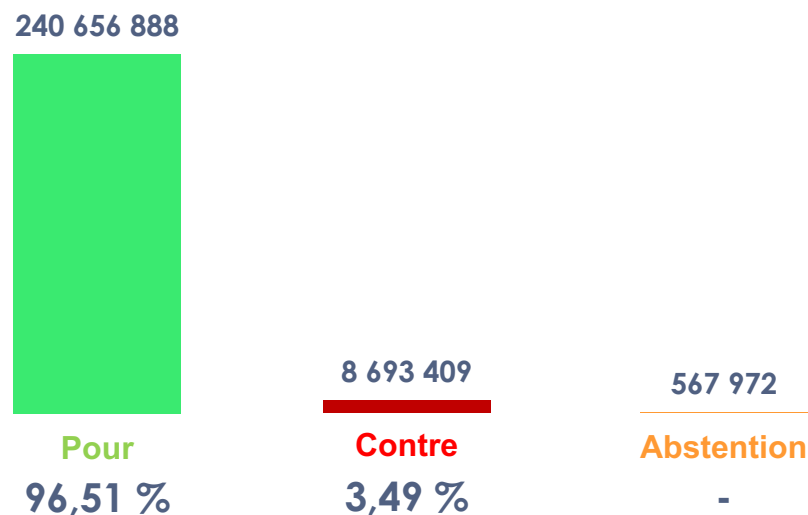
-

Adoptée

10^{ème} résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2020 à Patrick Berard, Directeur Général

- Patrick Berard : approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2020 mentionnée à la section 3.2.2.3 du document d'enregistrement universel 2020 tel qu'amendé « Rémunérations et autres avantages versés ou attribués au Directeur Général, Patrick Berard »

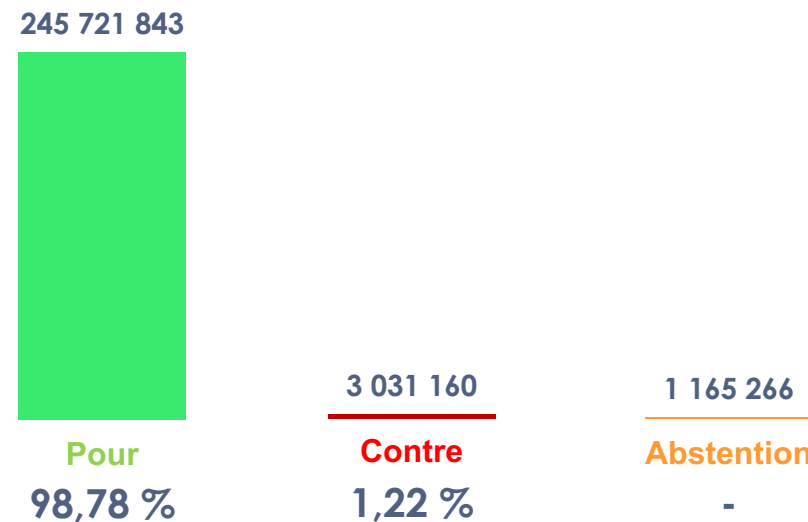


Adoptée

11^{ème} résolution

Renouvellement du mandat de François Henrot en qualité d'administrateur

- Renouvellement du mandat de François Henrot en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années

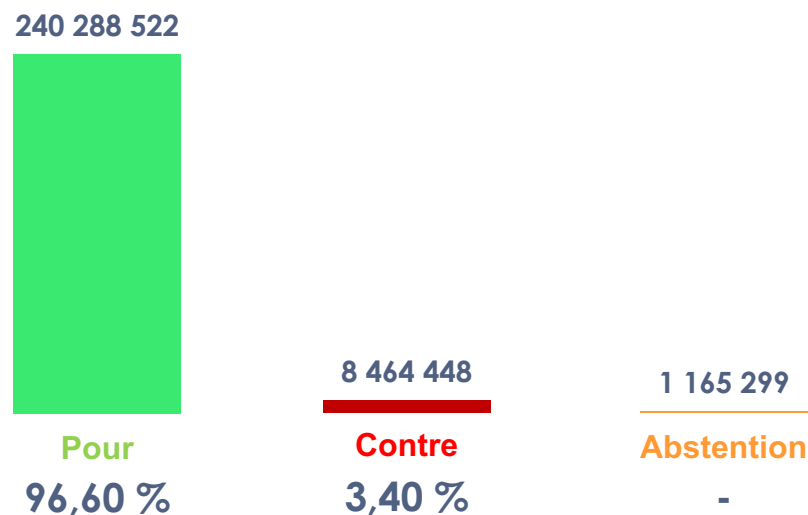


Adoptée

12^{ème} résolution

Renouvellement du mandat de Marcus Alexanderson en qualité d'administrateur

- En application de l'article 14.2 des statuts, lequel prévoit que le Conseil d'administration se renouvelle par quart ajusté à l'unité supérieure tous les ans de façon à ce qu'il soit intégralement renouvelé tous les quatre ans, renouvellement du mandat de Marcus Alexanderson par anticipation pour une durée de quatre années

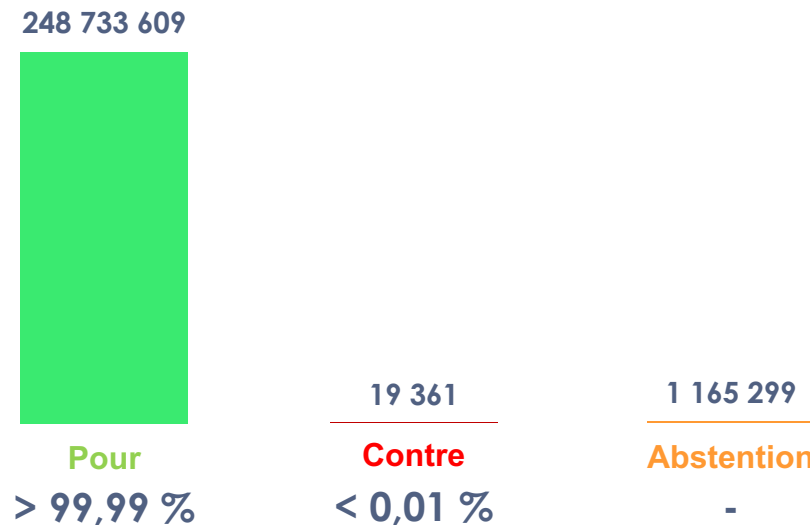


Adoptée

13^{ème} résolution

Renouvellement du mandat de Maria Richter en qualité d'administrateur

- En application de l'article 14.2 des statuts, lequel prévoit que le Conseil d'administration se renouvelle par quart ajusté à l'unité supérieure tous les ans de façon à ce qu'il soit intégralement renouvelé tous les quatre ans, renouvellement du mandat de Maria Richter par anticipation pour une durée de quatre années



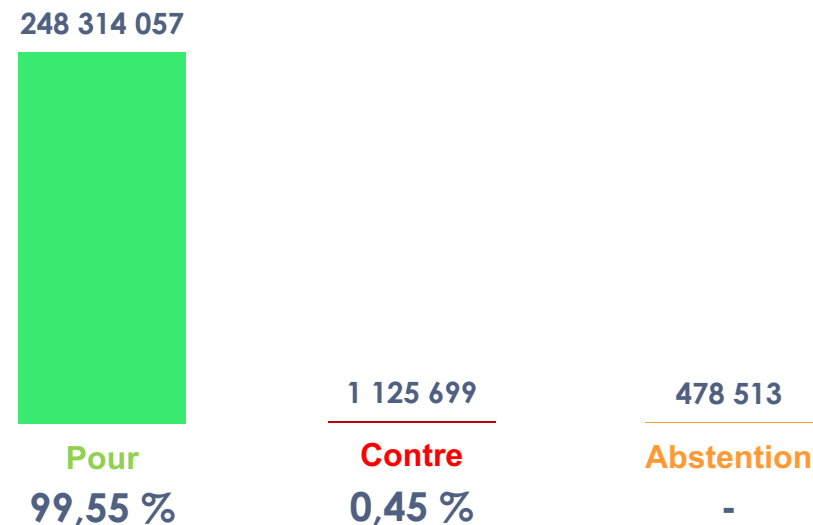
Adoptée

14^{ème} résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

- Nombre maximal de titres pouvant être rachetés : 10 %
- Montant maximum alloué aux rachats : 250 millions d'euros
- Prix maximal d'acquisition : 30 euros par action

Durée : 18 mois



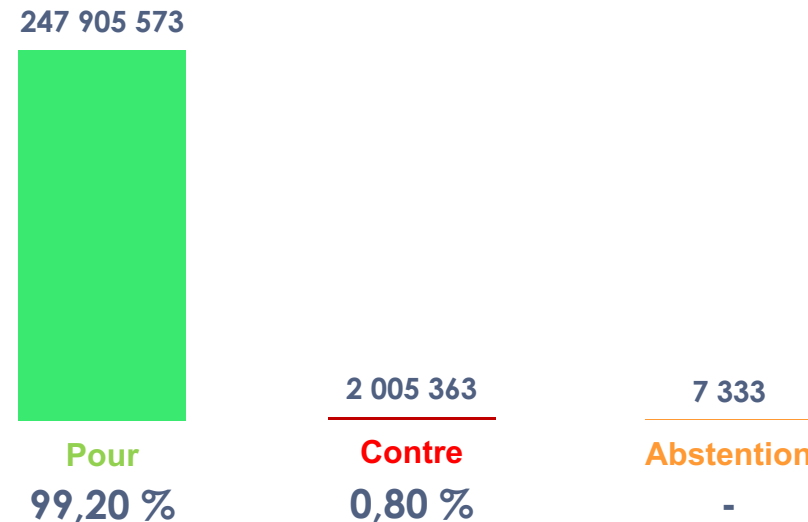
Adoptée

15^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

- Montant maximum : 10 % du capital social existant au jour de l'annulation par période de 24 mois

Durée : 18 mois



Adoptée

16^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

- Émission d'actions :
Montant nominal maximum : 720 millions d'euros
- Émission de titres de créance :
Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

Durée : 26 mois

238 636 205



Pour

95,49 %

11 274 874

Contre

4,51 %

7 190

Abstention

-

Adoptée

17^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

— Émission d'actions :

Montant nominal maximum : 140 millions d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 720 millions d'euros de la 16^{ème} résolution)

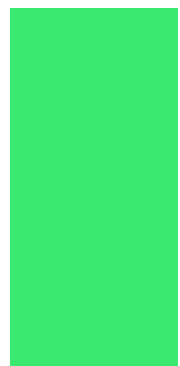
— Émission de titres de créance :

Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 1 milliard d'euros de la 16^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

240 529 928



Pour

96,25 %

9 380 611

Contre

3,75 %

7 730

Abstention

-

Adoptée



18^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre visée à l'article L.411-2, 1^o du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

— Émission d'actions :

Montant nominal maximum : 140 millions d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant nominal maximum de 140 millions d'euros de la 17^{ème} résolution et sur le montant global maximum de 720 millions d'euros de la 16^{ème} résolution)

— Émission de titres de créance :

Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 1 milliard d'euros de la 16^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

235 295 177



Pour

94,15 %

14 615 432



Contre

5,85 %

7 660

Abstention

-

Adoptée

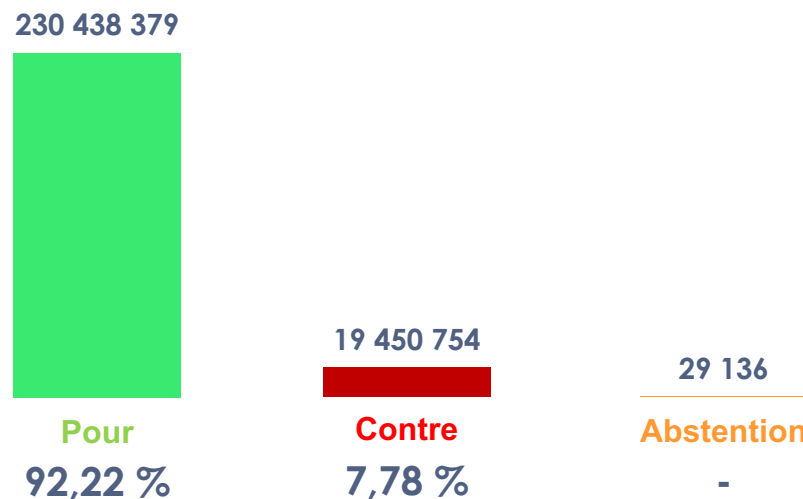


19^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des seizième, dix-septième et dix-huitième résolutions

- Limite : 15 % de l'émission initiale
(Cette limite s'impute sur le montant du plafond de 720 millions d'euros visé à la 16^{ème} résolution)

Durée : 26 mois



Adoptée

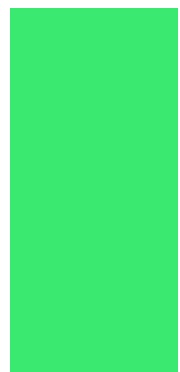
20^{ème} résolution

Délégation de pouvoir à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société dans la limite de 10 % du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société

- Limite : 10 % du capital de la société au jour de la décision du Conseil d'administration (Cette limite s'impute sur le montant nominal maximum de 140 millions d'euros prévu à la 17^{ème} résolution et sur le plafond nominal global de 720 millions d'euros fixé à la 16^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

244 375 952



Pour

97,79 %

5 533 703

Contre

2,21 %

8 614

Abstention

-

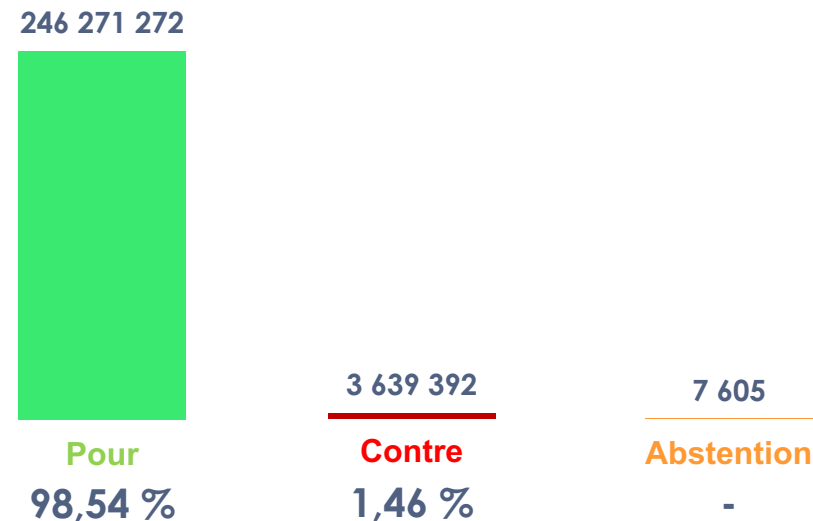
Adoptée

21^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne

— Montant maximum : 2 % du capital social

Durée : 26 mois



Adoptée

22^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de certaines catégories de bénéficiaires pour permettre la réalisation d'opérations d'actionnariat des salariés

- Limite : 1 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration (Ce plafond s'impute sur le plafond de 720 millions d'euros prévu à la 16^{ème} résolution et sur le plafond de 2 % commun à la 21^{ème} résolution et à la 22^{ème} résolution)

Durée : 18 mois

246 270 743



Pour

98,54 %

3 639 476

Contre

1,46 %

8 050

Abstention

-

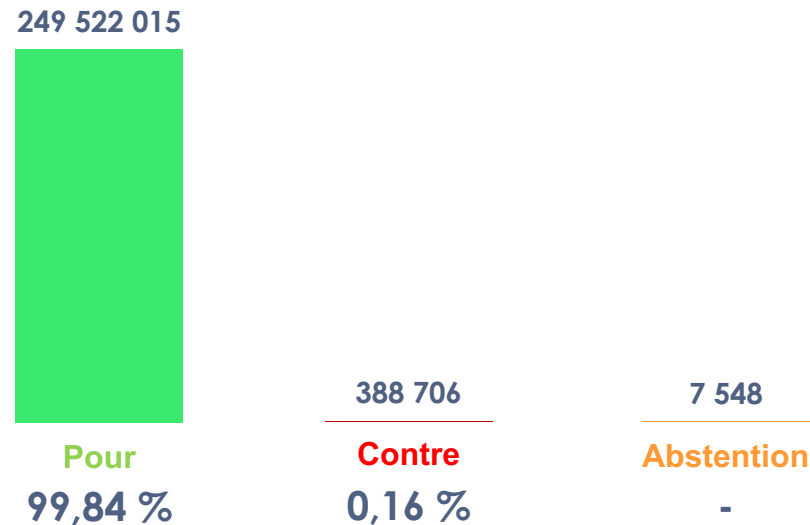
Adoptée

23^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation serait admise

— Montant nominal maximum : 200 millions d'euros

Durée : 26 mois



Adoptée

24^{ème} résolution

Modification des articles 14, 28 et 30 des statuts de la Société afin de mettre à jour les références à certaines dispositions du Code civil et du Code de commerce

- Modification statutaire liée à la mise à jour de références à certaines dispositions du Code civil et du Code de commerce

249 881 607



Pour

> 99,99 %

6 717

Contre

< 0,01 %

29 945

Abstention

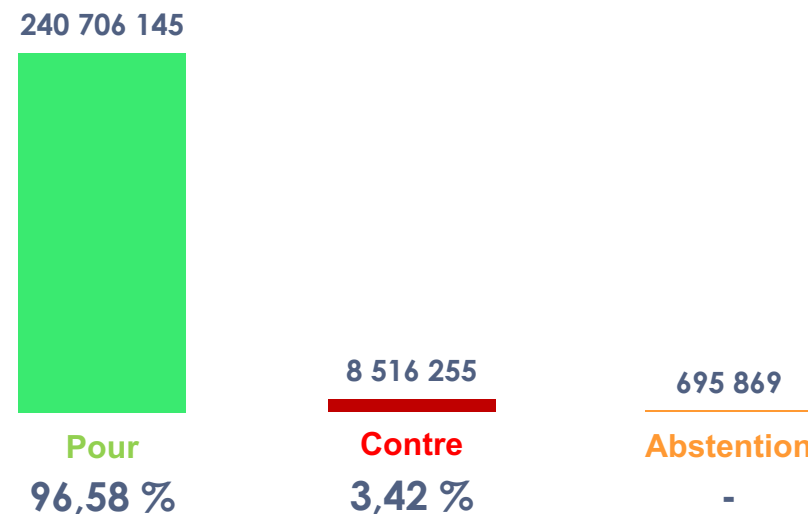
-

Adoptée

25^{ème} résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général pour l'exercice 2021, à compter de la nomination de Guillaume Texier en qualité de Directeur Général, visée à l'article L.22-10-8 du Code de commerce

- Politique de rémunération applicable au Directeur Général pour l'exercice 2021, à compter de la nomination de Guillaume Texier en qualité de Directeur Général (paragraphe 3.2.1.4.2 du document d'enregistrement universel 2020 tel qu'amendé)

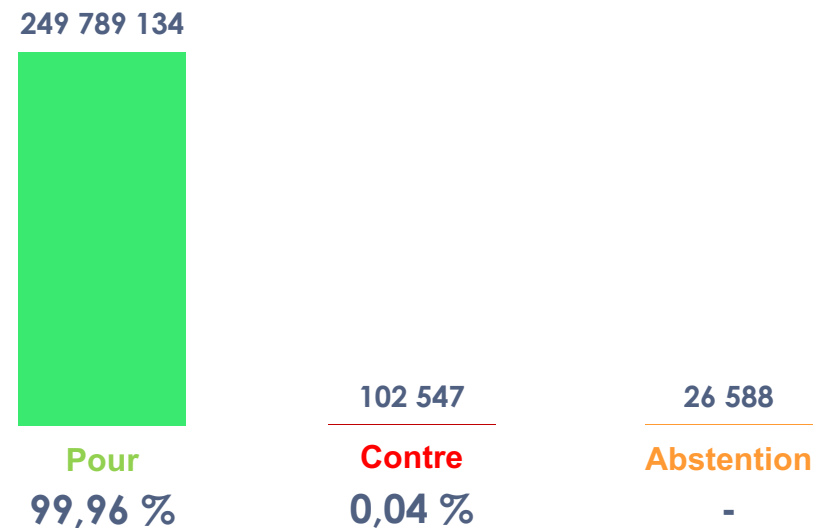


Adoptée

26^{ème} résolution

Nomination de Guillaume Texier en qualité d'administrateur

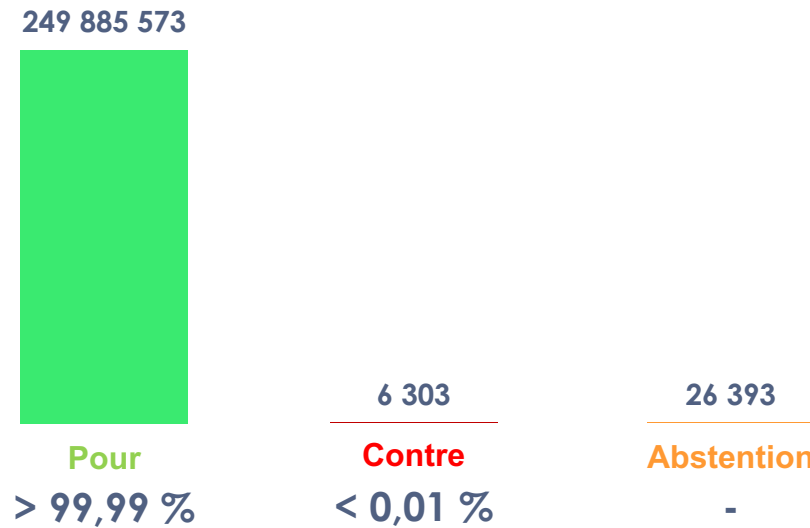
- Nomination de Guillaume Texier en qualité d'administrateur à compter du 1^{er} septembre 2021 pour une durée de quatre années



Adoptée

27^{ème} résolution

Pouvoirs pour les formalités légales



Adoptée

Assemblée Générale Annuelle

22 avril 2021

REXEL

un monde d'énergie